SUD DU PAYS

24 ORPAILLEURS ET 2 CONTREBANDIERS ARRÊTÉS

Page 3

ÉCOLE

LE CALENDRIER DES VACANCES SCOLAIRES

Page 4

ISSN : 1112-7449

MIDI Libre

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

N° 3504 | Lundi 1ER octobre 2018 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

FOOTBALL, CHAMPIONNAT DE LIGUE 1 MOBILIS

LE CHABAB DROIT VERS LE PURGATOIRE

Page 17

CHAQUE ANNÉE

50.000 CAS DE CANCER DÉPISTÉS

Page 3

MISE EN CAUSE DES BMS DANS LES INONDATIONS

MÉTÉO ALGÉRIE RÉPOND AU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Page 5

185
cas de décès par noyade enregistrés durant la saison estivale 2018.

392
écoliers tués dans des accidents de la route durant l'année scolaire 2017-2018.

530
signalements de cas d'atteinte aux droits de l'enfant reçus depuis avril.

Duels directs pour départager 54 sélections au premier tour des inter-lycées

Un tirage au sort a été effectué, mardi dernier, au siège de la Radio nationale. Ce tirage au sort avait pour but de relancer la traditionnelle émission inter-lycées pour sa quatrième édition. De cette opération, il s'en est suivi des duels exceptionnels opposant, selon les organisateurs, au premier tour toutes les sélections réunies en un seul groupe dont la qualification se fait par élimination directe. Il s'agit du premier changement sur la manière de concourir entre les sélections qui s'étaient déjà qualifiées – au cours des précédentes éditions - cela en participant au sein de de différents groupes, dont le premier classé au sein du groupe sort du lot et se qualifie donc et ainsi de suite. La responsable de l'aspect pédagogique, Assia Athmania, a précisé à la Radio nationale que la diffusion des confrontations se feront tous les mardi et jeudi pour qualifier 27 sélections au 2e tour (1/8es de finale) d'où sortiront 8 sélections qui vont s'affronter pour les 1/4 puis les demi-finales et enfin la finale. Le premier duel du programme de la saison 2018-2019,

opposant la sélection de la wilaya de Naâma à son homologue de Tiaret, est prévu mardi 9 octobre. Pour l'édition 201/2018 ce sont les cadets de la nation de la wilaya de Sétif qui ont remporté la finale.

Séminaire national sur la réanimation des nouveaux-nés

Les participants à un séminaire national sur la réanimation des nouveau-nés en salle de naissance ont mis l'accent, samedi à Batna, à l'issue des travaux de 2 jours, sur la nécessité de renforcer la formation des futurs médecins spécialisés en pédiatrie sur les plans pratique et théorique. Les intervenants ont invoqué la possibilité de permettre aux médecins pédiatres d'accueillir des nouveaux-nés tout en étant capables de faire face à des complications pouvant survenir dans la salle d'accouchement, durant les premières minutes suivant leur naissance. Les participants au séminaire ont également souligné la nécessité d'actualiser les informations des spécialistes dans le domaine de la réanimation néo-natale en salle d'accouchement et d'étendre cette spécialité, en tenant compte du respect des normes requises pour concevoir ces salles en les doter de l'équipement indispensable. Par ailleurs, les intervenants préconisent que des modifications soient apportées à la formation des paramédicaux exerçant dans les services de néonatalogie, pour procéder au suivi des femmes enceintes, du premier jour de la grossesse jusqu'à l'accouchement, afin de les prendre en charge avec leur nouveau-né et détecter, éventuellement, des maladies de manière précoce, afin d'éviter toute complication.

La liste d'attente nationale des dons d'organes en Algérie en cours d'élaboration

L'élaboration de la liste d'attente nationale relative aux malades nécessitant une opération de transplantation d'organe ainsi que le registre national des refus relatif aux malades refusant de donner leurs organes après leur décès a été entamée au niveau de l'Agence nationale des greffes d'organes. Lors de son intervention à l'occasion de la journée de sensibilisation sur l'opération de don d'organes, de tissus et de cellules, la représentante de l'Agence nationale des greffes d'organes chargée de l'information, Nadia Amar Khodja, a fait savoir que les préparations au niveau de l'Agence étaient à pied d'œuvre afin d'élaborer la liste "*d'attente*" nationale et le registre national "*des refus*", faisant état de l'organisation d'une large campagne de sensibilisation qui sera lancée vers la fin de l'année en vue d'expliquer les modalités d'inscription sur la liste et le registre. Une large campagne de sensibilisation sera lancée sur tout le territoire national vers la fin de l'année en cours afin d'expliquer les modalités d'inscription à la liste d'attente nationale et le registre national des refus. Le code de la santé fait de chaque citoyen un donneur "*potentiel*" après son décès, la nouvelle loi a élargi le cadre familial à partir de donneurs vivants à 28 personnes au lieu de 10. Les opérations

de greffe et d'enlèvement d'organes en Algérie se font seulement au niveau des établissements hospitaliers publics (EHP).

DIXIT

MOUSSA TOUATI

"Le FNA ne présentera pas de candidat à la prochaine élection présidentielle. Nous sommes favorables au parachèvement du parcours de Abdelaziz Bouteflika à la tête de la présidence de la République, pour assurer la stabilité des algériens afin de les mettre à l'abri des visées étrangères en vue de la dilapidation de nos richesses."

Une paire de chaussures à... 17 millions de dollars exposée à Dubaï

Une paire de chaussures, faite de cuir, de soie, d'or et de diamants, est proposée à la vente à Dubaï pour la somme de 17 millions de dollars. La paire d'escarpins à talons aiguilles est exposée depuis mercredi au Burj al-Arab, l'un des palaces de la cité-état du Golfe qui cherche constamment à battre tous les records. Les chaussures ont été conçues et créées en Italie, avec 236 diamants, ainsi que deux diamants sans défaut D de 15 carats chacun. "Dubaï est une ville de millionnaires et de milliardaires. Il y a un marché potentiel dans toute la région du Golfe et (particulièrement) en Arabie saoudite" pour ce type de produits, a expliqué à l'AFP Hemant Karamchandani, le joaillier derrière cette création.

Une étonnante bibliothèque perdue dans la... forêt

Dans la banlieue rurale de Pékin, au cœur d'une petite vallée entourée de pitons rocheux, une bibliothèque design tout en bois et comme sortie de nulle part attire des centaines de visiteurs. Chaque weekend, les passionnés de lecture se pressent dans l'édifice situé dans le village de Jiaojieje, entouré d'une végétation luxuriante de marronniers, de noyers et de pêchers. La bibliothèque Liyuan dispose d'une structure en acier et en verre. Mais les façades du bâtiment sont revêtues de branches et brindilles des arbres environnants, qui sont disposées à la verticale. Après avoir franchi un étroit petit pont de bois, les visiteurs se retrouvent dans un espace lumineux et aéré, avec les rayons du soleil qui s'infiltrent dans les interstices laissés par la végétation. Les étagères, qui servent également de murs, s'étirent le long de l'unique espace de lecture. Livres à la main, les visiteurs se relaxent sur le sol ou sur des plateformes surélevées. La librairie dispose d'un espace limité et ne peut accueillir que 40 personnes à la fois. Les touristes font donc la queue pour entrer dans l'édifice, qui n'est ouvert que les samedis et dimanches.

CHAQUE ANNÉE

50.000 cas de cancer dépistés

Le cancer affecte plus de 480.000 personnes en Algérie, auxquelles viennent s'ajouter 50.000 nouveaux malades, chaque année.

PAR INES AMROUDE

Considéré comme la seconde cause de mortalité en Algérie après les maladies cardiovasculaires, le cancer cause le décès de 3.000 patients chaque année.

Dans un reportage de la Radio nationale, on affirme que le cancer est désormais un problème majeur de santé publique. Il affecte plus de 480.000 personnes dans le pays auxquelles viennent s'ajouter 50.000 nouveaux malades, chaque année.

Parmi les différents types de cancer, celui du sein représente, à lui seul, 40%. De plus, 13.000 personnes sont frappées, chaque année, par cette pathologie.

Le professeur Hamdi Chérif fait état d'une tendance évolutive des divers types de cancers parmi lesquels, souligne-t-il, vient en premier lieu celui du sein, dont il précise qu'il a tendance à augmenter de 7% annuellement, soit le quart de ce type d'affections diagnostiquées, sur 39 ans.

Le Centre pierre et Marie Curie d'Alger, chargé de traiter les différents types de cancer, reçoit des malades venant des quatre coins du pays, indique le reporter.

Au niveau de l'un des services, celui de sénologie, le professeur Benhachhou révèle, pour sa part, que plus de 1.500 femmes affectées par le cancer du sein sont opérées, chaque année.

Le lymphome : un cancer peu connu

Chaque année, plus de 1.000 Algériens sont atteints du lymphome, un cancer peu connu, dont le diagnostic n'est pas toujours évident, et qui s'attaque au système lymphatique.Les spécialistes réunis, lors d'une rencontre organisée, ont mis l'accent sur la nécessité d'approfondir la réflexion au sujet de cette maladie, puisque l'incidence a tendance à augmenter, ces dernières années.

"*En Algérie, l'incidence de cette maladie est passée de 0.81/100.000 habitants, en 2003, à 2,15 en 2011*", a en effet indiqué le Pr Nadia Boudjerra, coordinatrice nationale du groupe lymphome non hodgkinien et chef de service au Chu de Beni Messous.

En effet, Mme Boudjerra a fait savoir, que les deux sexes peuvent être touchés, avec une prédominance pour les hommes. Néanmoins, les lymphomes ganglionnaires sont rares chez l'enfant, a-t-elle fait savoir, notant qu'en Algérie, un pic de fréquence a été enregistré pour la tranche d'âge entre 50 et 60 ans. "*Pour 60% des cas, il s'agit d'une augmentation de la taille d'un ganglion, dans les autres 40%, une atteinte extraganglionnaire qui peut atteindre le tractus digestif, la peau et la sphère ORL*", a-t-elle précisé.

Cependant, la spécialiste affirme, que "*ce sont des signes moins spécifiques qui, fréquemment, conduisent à la découverte du lymphome : fièvre avec sueurs nocturnes, fatigue intense, amaigrissement inexpliqué et sensation de démangeaisons de la peau".*

Cette maladie, qui occupe la cinquième place parmi les hémopathies malignes, souffre de l'absence de diagnostic, car elle ne présente pas de signes apparents, "*sauf un examen clinique complet permettrait d'évaluer l'état général du patient, de noter les signes fonctionnels, de chercher et de noter sur un schéma, tous les ganglions dont la taille est supérieure à 1cm*", a tenu à souligner la coordinatrice nationale du groupe lymphome. Poursuivant ses propos, Mme Boudjerra a affirmé, que le diagnostic est souvent posé tardivement, d'où l'impératif de sensibiliser les médecins généralistes, à la nécessité de déceler le mal à temps. "*De nombreux patients arrivent chez nous une fois, après avoir été vus par plusieurs autres spécialistes. Ils sont donc, dans certains cas, à un stade avancé de la maladie",* a-t-elle dit, précisant que la rémission totale de la maladie est possible.

La spécialiste a, dans ce sillage, jugé urgent de débloquer des lits d'hospitalisation supplémentaires car, dans certains cas, des séances de chimiothérapie lourdes s'imposent. "*Cette maladie impose un suivi médical rigoureux, sur le long terme"*, affirme-t-elle.

De son côté, Mme Samia Gasmi, organisatrice de l'événement et présidente de l'Association nationale Nour Doha (lumière du jour), a fait savoir que cette rencontre scientifique a été organisée, dans le but de mieux informer les citoyens sur cette forme méconnue du cancer, et d'exposer les difficultés rencontrées par les spécialistes pour son dépistage.

La spécialiste a estimé urgent de mettre en place des équipes pluridisciplinaires, pour prendre en charge les personnes atteintes de cette maladie, dans l'établissement du diagnostic et la mise sur le marché rapide des traitements novateurs. "*Il est question, pour nous tous, d'améliorer le diagnostic et de l'uniformiser au niveau national, afin que l'on arrive à une meilleure prise en charge du malade*", a-t-elle dit.

Elle a rapporté, que beaucoup de patients sont perdus avant d'arriver à la chimiothérapie, alors que la maladie est guérissable dans 90% des cas, quand elle est traitée à temps et convenablement.

"*Une fois le diagnostic connu, une prise en charge thérapeutique correcte suivra et le sujet sera normalement tranquille, en plus du protocole de chimiothérapie, de nouveaux produits sont déjà sur le marché pour le traitement efficace de cette maladie*", a-t-elle conclu.

I. A.

ABDERRAHMANE BENKHALFA SUR LE PLF 2019

"Aucun signal pour la transformation de l'économie"

PAR RAHIMA RAHMOUNI

Revenant, hier,sur les ondes de la Radio nationale sur le Projet de Loi de finances (PLF), 2019, adopté mercredi passé en Conseil des ministres, Abderrahmane Benkhalfa, ancien ministre et expert en économie, en fait un constat navrant, du point de vue éminemment économique. "*C'est toujours la dépense publique qui alimente la vie économique*", fait-il observer au micro de la Chaine 3.

Si l'ancien argentier du pays estime que la feuille de route adoptée par le dernier Conseil des ministres était "*acceptable*", il n'en pointe pas moins "*un risque de revenir à la situation de 2014*", a-t -il souligné. A ses yeux, "*ce qu'il faut dire, est que ce budget, qui ne prévoit pas d'autres rentrées nouvelles en dehors des rentrées fiscales, nous fait revenir à la dépendance*", prévient-il, ne cachant pas son "*stress en tant qu'acteur économique*", réitérant que sur le plan des signaux économiques, de l'aménagement, de l'environnement économique, des ajustements structurels, "*nous restons, en tant qu'acteurs économiques, sur notre faim"*, a-t- il soutenu.

R. R.

SUD DU PAYS

24 orpailleurs et 2 contrebandiers arrêtés

● Des détachements de l'Armée nationale populaire ont arrêté, avant hier, vingt quatre (24) orpailleurs à Bordj Badji Mokhtar et In Guezzam, deux (2) contrebandiers à El Oued et saisi différents produits destinés à la contrebande, a indiqué hier, un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). "*Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée, des détachements de l'Armée nationale populaire ont arrêté, le 29 septembre 2018 à Bordj Badji Mokhtar et In Guezzam/6ème RM, vingt-quatre (24) orpailleurs et saisi un véhicule tout-terrain, quatre (04) motos, trente-deux (32) groupes électrogènes, vingt-deux (22) marteaux piqueurs et huit (08) détecteurs de métaux, tandis qu'un autre détachement a intercepté, à El Oued /4eRM, deux (02) contrebandiers et saisi deux (02) camions et quarante deux (42) quintaux de feuilles de tabac*", précise le communiqué.

D'autre part, "*des éléments de la Gendarmerie nationale ont appréhendé, à Tébessa/5eRM, trois (03) narcotrafiquants, qui avaient en leur possession (200) grammes de cocaïne, alors qu'ils ont arrêté, à Khenchla, quatre (04) individus et saisi quatre (04) fusils de chasse*", ajoute le communiqué du MDN.

R. N.

HAUT-COMMISSARIAT DES RÉFUGIÉS

Messahel au rendez-vous

● Le ministre des Affaires étrangères (MAE), Abdelkader Messahel, sera à Genève aujourd'hui, pour la soixante-neuvième session du Comité exécutif du programme du Haut-Commissariat des réfugiés, a annoncé dimanche, un communiqué du MAE. Selon cette même source, cette session examinera les rapports des travaux du Comité sur la protection internationale, ainsi que les aspects financiers et opérationnels liés à la question des réfugiés et des personnes déplacées. Egalement, elle permettra ainsi aux ministres en conclave, de partager leurs visions quant à la gestion de la problématique des réfugiés et des personnes déplacées, ajoute-elle. Le document du MAE souligne, par ailleurs, qu'en marge de cette réunion, Messahel aura un entretien avec le Haut-Commissaire des Nations-Unies pour les réfugiés, M. Filippo Grandi.

R. N.

ÉDUCATION NATIONALE

Calendrier des vacances scolaires

Nouria Benghabrit, ministre de l'Éducation nationale, a dévoilé hier le calendrier des vacances scolaires pour l'année 2018-2019 ainsi que celui de la rentrée 2019-2020.

Les vacances d'automne sont programmées du 30 octobre au 4 novembre (jour de la reprise). Les vacances d'hiver auront lieu du 20 décembre au 6 janvier 2019. Les vacances de printemps sont fixées du 21 mars au 7 avril et les vacances d'été sont programmées à partir du 4 juillet.

Pour la saison 2019-2020, les élèves regagneront les classes le mercredi 4 septembre 2019. Les enseignants les précéderont de trois jours, avec une reprise le 1er septembre.

ACCIDENT DE LA CIRCULATION

2 morts et 3 blessés à Djelfa

Un accident de la circulation a fait 2 morts et 3 blessés samedi soir à Djelfa, annonce, hier, un communiqué de la Protection civile.

La même source précise que l'accident est survenu au nord de la wilaya au niveau de la route nationale numéro 40 reliant les villes Sidi-Laâdjal à Hassi-Fedoul.

Une voiture touristique est entrée en collision avec un camion-remorque.

Les deux victimes âgées de 13 et 34 ans, et les 3 blessés qui ont de 15 et 75 ans ont été évacués vers l'hôpital de Hassi-Fedoul, ajoute le communiqué.

SANTÉ

Hasbellaoui nomme Merzak Ghernaout, chef de cabinet

Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Mokhtar Hasbelaoui, nomme un nouveau chef de cabinet a procédé dimanche à l'installation de Merzak Gharnaout en qualité de chef de cabinet du ministère de la Santé, indique un communiqué du ministère.

M. Gharnaout est professeur, chef de service allergologie à l'hôpital de Rouiba. Il est également président de l'Académie algérienne d'allergologie.

R. N.

4E RÉGION MILITAIRE À OUARGLA

Gaïd Salah en visite d'inspection

Le général de corps d'Armée, Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP) a entamé, dimanche, une visite de travail et d'inspection en 4e Région militaire à Ouargla

.

PAR RACIM NIDAL

Ahmed Gaïd Salah supervisera l'exécution d'exercices tactiques démonstratifs avec munitions réelles, intitulés "Assifa 2018", indique le ministère de la Défense nationale dans un communiqué.

Gaïd Salah, général de corps d'Armée supervisera à partir de lundi, l'exécution de "Assifa 2018", au niveau des secteurs opérationnels Sud-Est Djanet et Nord-Est In-Aménas.

La visite a été entamée par le secteur opérationnel Sud-Est Djanet où le général de corps d'Armée "*a suivi, après la cérémonie d'accueil, un exposé donné par le général-major Hacène Alaïmia, commandant de la 4e Région militaire, qui a présenté l'idée générale de l'exercice et les étapes de son exécution, outre un exposé donné par le commandant du secteur opérationnel Sud-Est Djanet et diverses présentations données par les différentes échelles hiérarchiques de commandement*", ajoute le communiqué.

Le général de corps d'Armée a donné, ensuite, "*un ensemble d'orientations à caractère opérationnel, tout en affirmant, devant le Commandement, l'état-major et les cadres de la Région, que cette visite revêt une importance capitale, puisqu'elle coïncide avec le début de l'année de préparation au combat 2018/2019, qui recèlera, sans aucun doute, de nouveaux acquis de qualité en termes de préparation et de développement, qui donneront aux efforts de l'ANP un autre élan dans le rehaussement des capacités de nos Forces armées*", relève le ministère de la Défense nationale.

Il a également mis l'accent sur "*l'intérêt extrême qu'il accorde à la supervision et à l'évaluation de ce genre d'exercices tactiques démonstratifs avec munitions réelles, exécutés à travers l'ensemble des Régions militaires, comme étant la véritable mesure du niveau d'aptitude au combat du corps de bataille de l'ANP, comme ils sont le témoin phare de la maturité de la formation, de l'instruction et de la préparation, qui démarquent, désormais, le parcours de développement de l'Armée nationale populaire*", conclut le communiqué.

R. N.

INFLATION MOYENNE ANNUELLE

4,8 % en août 2018

L'évolution des prix à la consommation en rythme annuel a été de 4,8 % jusqu'à août 2018, a appris hier l'APS auprès de l'Office national des statistiques (ONS).

L'évolution des prix à la consommation en rythme annuel en août 2018 est le taux d'inflation moyen annuel calculé en tenant compte de 12 mois allant de septembre 2017 à août 2018 par rapport à la période allant de septembre 2016 à août 2017.

Quant à la variation mensuelle des prix à la consommation, c'est-à-dire l'évolution de l'indice du mois d'août 2018 par rapport à celui du mois de juillet 2018, elle a augmenté de 0,5 %.

En termes de variation mensuelle et par catégorie de produits, les prix des biens alimentaires ont inscrit une hausse de 0,6 % en août par rapport à juillet 2018.

Cette variation a été induite essentiellement par la hausse des prix des produits agricoles frais qui ont grimpé de 1,2 %.

En effet, il a été relevé une augmentation des prix des fruits (+19 %), des œufs (+17,9 %) et des viandes rouges (+1,5 %).

Toutefois, des baisses ont caractérisé, particulièrement, la viande de poulet (-5,9 %) et les légumes (-3,5 %).

Pour les prix des produits alimentaires industriels (agroalimentaires), ils ont affiché une "*relative stagnation*", selon l'ONS.

Par ailleurs, les prix des produits manufacturés ont connu une hausse de 0,4 % alors que ceux des services ont grimpé de 0,2 %.

Par groupe de biens et services, des hausses des prix ont été relevés pour les meubles et articles d'ameublement (+1,3 %), pour ceux de l'éducation, culture, loisirs (+2,6 %) et de santé-hygiène corporelle (+0,6 %). Le reste des autres groupes de produits s'est caractérisé soit par des variations modérées, soit par des stagnations. Pour rappel, la loi de finances 2018 a prévu une inflation de 5,5 %.

R. N.

VIREMENT DE COMPTE À COMPTE VIA LE GAB

Faraoun lance l'opération

Les clients d'Algérie Poste pourront désormais effectuer des opérations de virement de compte à compte, via le guichet automatique bancaire (GAB). Ce nouveau service postale a été officiellement lancé, ce matin à Jijel, par la ministre de la Poste, des Télécommunications, des Technologies et du Numérique, Houda-Imane Faraoun, qui effectue une visite dans cette wilaya côtière de l'est du pays.

A l'occasion, la ministre a appelé à fournir aux clients les plus amples informations sur ces services pour leur permettre de faire le meilleure usage notamment des nouveaux distributeurs automatiques.

R. N.

SCANDALE

Des dossiers administratifs d'étudiants jetés à la poubelle

Sur les réseaux sociaux, une vidéo montrant des documents personnels d'étudiants jetés dans une décharge s'est répandue comme une traînée de poudre ces derniers jours. Les images sont sans équivoques, il s'agit de dossiers administratifs de la direction des œuvres universitaires d'Alger-Centre contenant les coordonnées des étudiants, pourtant censées être confidentielles.

L'homme qui a fait cette découverte est bien remonté. Car, en effet, des informations précises, avec photos et adresses, figurent sur ces centaines de dossiers dont l'état est intact. Face à la gravité de la situation, l'Union générale des étudiants libres (Ugel) a dénoncé dans un communiqué publié hier samedi, ce qu'elle a qualifié "*de comportement irrespectueux*".

L'organisation estudiantine a appelé le ministre de l'Enseignement supérieur à prendre des mesures, en donnant des instructions fermes, pour préserver les archives et les dossiers des étudiants.

Pour l'Ugel, cet acte "*dégradant pour l'étudiant algérien donne un coup sérieux à la crédibilité de l'administration algérienne. Il s'agit d'une négligence et d'une irresponsabilité de l'un des secteurs les plus importants, en l'occurrence les œuvres universitaires*", a pointé le communiqué.

R. N.

MISE EN CAUSE DES BMS DANS LES INONDATIONS

Météo Algérie répond au ministère de l'Intérieur

L'Office national de la météorologie (ONM) établit ses prévisions suivant les "normes internationales" en recourant à des moyens technologiques permettant d'atteindre un taux de précision des prévisions avoisinant les 80%".

Par Lakhdari Brahim

C'est ce qu'a assuré, hier, sa chargée de l'information, Houaria Benrakta. Mme Benrakta a expliqué à l'agence officielle que l'ONM avait amélioré, au cours des dernières années, "*la précision de ses prévisions grâce à un modèle numérique prenant en compte tous les cumulonimbus et les activités orageuses et qui permet de déterminer les zones de perturbation avec une précision de l'ordre de 3 km au lieu de 8 km auparavant et de collecter des informations précises pour chaque wilaya et non la région tout entière*".

Elle a précisé que ce modèle permet aux services de l'Office d'établir des prévision dans les "*48 heures avec un taux de précision pouvant atteindre les 80 %*".

Le 24 septembre, Tahar Melizi, délégué national aux risques majeurs au ministère de l'Intérieur, avait cité les "*BMS non précis*" du centre national de météorologie parmi les causes des inondations qui ont frappé plusieurs régions de l'est du pays. Des critiques balayées du revers par Mme Benrakta qui défend l'ONM qui a, selon elle, "*a rempli pleinement son rôle comme à l'accoutumée en assurant un suivi continu de la météo*". Elle a expliqué que les perturbations enregistrées à l'est du pays étaient dues à une "*série de cellules orageuses très actives et inhabituelles pour le mois de septembre formées par des masses d'air chaudes qui ont été à l'origine des fortes températures enregistrées août dernier*". Les "*fortes perturbations météorologiques enregistrées, début septembre courant, l'importante activité orageuse et les cellules orageuses formées dans les régions est du pays, ne sont pas des perturbations météorologiques classiques pouvant être détectées par les modèles numériques, mais il s'agit plutôt d'une perturbation locale particulière qui peut être observée par satellite en fin de journée*", a relevé Mme Benrakta, soulignant, dans ce sens, que les services de l'ONM "*suivaient de près ces perturbations et émettaient des bulletins (spéciaux et quotidiens), mais ce genre de perturbation complique l'opération de prévision de la pluviométrie*". Rappelant que "*les services de météorologie à l'échelle internationale trouvent des difficultés pour prévoir les quantités de pluies pouvant accompagner les cellules orageuses*", la spécialiste a qualifié ce phénomène de "*problème mondial*", car, a-t-elle expliqué, les "quantités de pluie pouvant être prédites "*concernent des perturbations classiques contrairement à la cellule orageuse dont le développement et les quantités de pluie l'accompagnant sont difficiles à prévoir*". Mme Benrakta a souligné, par ailleurs, que "*l'ONM a pour principale mission, la protection et la préservation des personnes et de leurs biens, non pas par l'intervention en cas de catastrophes naturelles mais par des prévisions précises sur l'endroit et le temps de survenance d'une violente perturbation qui sont signalées instantanément aux responsables et services concernés en vue de prendre les mesures nécessaires*".

L'Algérie "pionnière" dans le monde arabe en matière de navigation aérienne

"Pionnier" au niveau arabe en matière de navigation aérienne, les services de l'ONM ont obtenu, le 23 mars 2017, "la certification ISO 9001/2008, relative à la navigation aérienne et la certification Iso 9001/2015, le 23 mars 2018, permettant à l'Algérie de devenir le seul pays arabe à obtenir cette certification qui mesure le taux d'application des normes internationales en matière de navigation aérienne dans le cadre du système de management de la qualité (SMQ). Membre de l'Organisation internationale de la Navigation aérienne, l'ONM est également tenu d'appliquer toutes les normes internationales standardisées. L'office exploite des images satellites à travers des modèles numériques et assure un suivi permanent en calculant les données émises par ses différentes stations régionales, réparties sur l'ensemble du territoire national. Ces données sont exploitées dans la prévision instantanée des cellules orageuses et des perturbations. Ces opérations sont rendues possibles grâce à un supercalculateur qui permet d'accélérer les opérations de prévision et d'analyse des données internationales et locales, et ce dans le but de "*réduire le périmètre de prévisions à 1,3 km*". Soucieux de "*faire parvenir l'information à tous les citoyens dans l'ensemble des régions du pays*", l'ONM a créé son site électronique "*www.meteo.dz*" qui comporte une carte des prévisions quotidiennes de 48 wilayas affichant, notamment, les températures, le taux d'humidité, la direction du vent et l'état du ciel tous les 6 heures, en sus d'une carte de veille et les BMS. Le site contient aussi des prévisions instantanées et saisonnières et publiera prochainement "*les prévisions météorologiques pour l'hiver*". À cet effet, M. Benrakta a mis en garde contre "*des sites concurrentiels qui donnent de fausse informations*". L'Office a créé une application à télécharger gratuitement sur smartphones qui permet de s'enquérir des prévisions météorologiques et de recevoir les BMS.

L. B.

JOURNÉE SCIENTIFIQUE SUR LES DONS D'ORGANES

"Donner la vie..."

PAR IDIR AMMOUR

Le don d'organe est une pratique encore peu répandue en Algérie. Si, dans d'autres pays, la greffe d'organes et de tissus (rein, foie, cœur, poumons, pancréas, intestin, os, cornée, peau) est une pratique répandue avec des prélèvements effectués sur des donneurs décédés ou en état de mort encéphalique, chez nous, ce type de greffe reste encore difficile à promouvoir et ce, en raison de nombre de contraintes, notamment socioculturelles. Les pratiques ayant cours sont par conséquent, la greffe à partir d'un donneur vivant, choisi le plus souvent au sein de la famille ou parmi les proches du patient. Pourtant, que ce soit d'un point de vue réglementaire ou religieux, rien n'empêche une personne de faire un don d'organe. Bien au contraire les textes sacrés stipulent que "*sauver une vie, c'est sauver l'humanité tout entière*". Des "fatwas" ont été prononcées à ce sujet. Cheikh Hamani, un avant-gardiste avait déjà, dans les années 80 abordé la question sans tabous. Cependant, la culture algérienne et les préjugés de notre société n'encouragent pas assez un tel acte de bienfaisance. Et c'est tout le combat que mène l'association nationale Biloba depuis déjà un bon bout de temps pour la promotion de cette noble action. Cette fois-ci en collaboration avec l'assemblée populaire de la wilaya d'Alger à travers, une journée scientifique intitulée "Votre don c'est donner la vie". Pour Karim Bennour président de l'APW d'Alger : "*Ce genre de manifestations vise à sensibiliser les citoyens de l'importance du don d'organes en tant qu'acte de générosité et de solidarité destiné à sauver la vie des malades ayant besoin d'une greffe*", a t-il déclaré. S'appuyant sur l'avis religieux concernant cette question, il a rappelé, les autorités religieuses algériennes se sont, quant à elles, prononcées le 14 février 1985, à travers le Conseil supérieur islamique qui a émis une fetwa autorisant le prélèvement et la transplantation d'organes. De son côté, la présidente de l'association de dons d'organes (Biloba), le docteur Radhia Kraiba, spécialiste praticienne au Centre de cancérologie Pierre et Marie Curie (CPMC), a fait savoir qu'au-delà du sens éthique et du bénéfice thérapeutique du don d'organes, la promotion de son caractère éminemment solidaire comporte également des incidences sociétales positives en ce que le don concourt à la formation et à la consolidation du lien social et permet le partage des ressources. Le directeur des services de santé au ministère de la Santé (DGSS), Mohamed El Hadj, a pour sa part, appelé les citoyens à s'approcher de l'Agence de don d'organes (ANG) et signer le registre de refus. Car les textes juridiques stipulent que "*tout citoyen est un donneur potentiel quel que soit son état de santé actuel*". L'association Biloba a appelé, dans ce sens, les pouvoirs publics à mettre en place, un dispositif juridique en mesure d'encadrer l'opération de don. Rappelant dans ce sens que le pays dispose de 14 centres de transplantation rénales, 2 centres pour le foie, 14 autres pour la cornée, et deux seulement des tissus.

I. A.

AGRICULTURE

De nouvelles mesures pour lutter contre les zoonoses

Une réunion a été organisée hier à Alger par le ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche pour impulser une nouvelle dynamique aux actions d'intervention contre les zoonoses, a indiqué hier un communiqué de ce département ministériel. Lors de cette réunion du Comité national de lutte contre les zoonoses, présidée par le secrétaire général du ministère, Kamel Chadi, l'accent a été mis sur l'état des lieux des maladies zoonotiques (rage, brucellose, kyste hydatique, leishmaniose,...), ainsi que sur le plan d'action à mettre en œuvre pour lutter contre ces maladies transmissibles à l'homme, en tenant compte des spécificités du contextes économique, social et environnemental actuel. Il a été, en outre, relevé la nécessité de renforcer la coordination et la synergie intersectorielle en vue d'une meilleure efficacité dans la lutte contre ces fléaux, notamment en fédérant les moyens de prévention et d'intervention, précise la même source. De surcroît, les membres de ce comité ont particulièrement insisté sur l'urgence de "*réadapter*" le dispositif juridique et réglementaire lié au fonctionnement de ce comité, de renforcer les moyens d'intervention des bureaux d'hygiène communale et de redéfinir un "*plan de veille*" et de sensibilisation en direction des populations, a encore indiqué le ministère.

R. N.

République algérienne démocratique et Populaire
Ministère de la santé de la population Et de la reforme hospitalière

Direction de la Santé et de la Population El Oued
Etablissement Public de Santé de Proximité d'El-Meghaier

AVIS DE RECRUTEMENT

Le directeur de l'établissement public de santé de proximité d'El-Méghaier willaya d'El-Oued Annonce un recrutement dans les postes suivants:

Grades	Nombre de postes	Condition de participation	Lieu de travaille	Mode de recrutement	observation
Médecine généraliste de sante publique	(10) dix	Les candidats titulaires de doctorat en médecine ou d'un titre reconnu équivalent	Etablissement Public de Santé de Proximité d'El-Meghaier	Concoure sur titre	//
Chirurgien-dentiste généraliste de sante publique	(06) six	Les candidats titulaires d'un diplôme en chirurgie – dentaire ou un titre reconnu équivalent			//
Pharmacien généraliste de sante publique	(01) un	Les candidats titulaires d'une diplôme en Pharmacie ou d'un titre reconnu équivalent .			//
Biologiste de sante publique du 1er degré	(01)Un	Les candidats titulaires d'une licence en Biologie ou d'un titre reconnu équivalent : Microbiologie, la parasitologie, la physiologie des animaux, la génétique, la biologie de la reproduction, la biologie cellulaire, la biochimie, la biologie moléculaire du nerve, de la physiologie, de la pathologie, de l'ingénierie de la biologie, de l'environnement et de l'océan, le contrôle et l'analyse, sciences végétales de qualité et biome de la technologie, l'ingénierie pharmaceutique et Biochimie, licencié dans le domaine des sciences naturelles biologie spécialité Biochimie branche, licencié dans le domaine des sciences naturelles et de la vie Division de l'environnement biochimique Direction de l'ingénierie et de la zone autour de la plante de biotechnologique de spécialité, ainsi que la spécialité et le développement durable des espaces naturels, licencié dans le domaine des sciences naturelles spécialité Biochimie et physiologie Téléphones.			pour les contractuel de disposition DAIP et PID

Durée de dépôt des dossiers : (15) quinze jours ouvrables a compté de la date de parution de l' vis sur les journaux nationaux.

Constitution du dossier :

1. Demande manuscrite de participation.**2**-Une copie légalisée de la carte national.
3- Copie légalisée du diplôme ou du titre équivalent .**4**-Copies des relèves des notes des années d'études ou de la formation **5**-Attestations justifiant l'expérience professionnel **6**- Certificat justifiant la formation complémentaire **7**-Les travaux et études établis par les candidat dans sa spécialité **8**-Une attestation légalisée justifiant la situation vis-à-vis du service national. **9**-Formulaire d'information.

Les dossiers de candidature à transmettre à Mr : Le directeur de l'établissement public de santé de proximité d'El-Méghaier Polyclinique El - Alia (02) El Méghaier Willaya d'El-Oued.

Midi Libre n° 3504 - Lundi 1er octobre 2018 - Anep 829 094

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE BISKRA
DAIRA DE BISKRA
COMMUNE DE BISKRA

AVIS D'ADJUDICATION

Monsieur le président de la commune de la ville de Biskra déclare qu'il sera lancé à la mise en location de droits de places et stationnement de la station urbaine et périurbaine de la ville de Biskra.
***Hai El-Oued (zone Est)**
***Hai El-Amel (zone Ouest)**
A l'exception : des Kiosques et des toilettes publiques
Par adjudication aux enchères publiques et sous plis cachetés dix (10) jours après l'apparition de cet avis dans l'un des quotidiens nationaux à **(10H.00)** dix heures du matin au siège de la commune de Biskra.
Le montant de la mise à prix est : Droits de place et stationnement est : 400.000.00 DA annuel pour chaque station (800.000.00 DA) pour les deux stations.
Les conditions de participation à l'adjudication : Les dossiers sont envoyés à participer au moins 24 heures avant la date de l'adjudication et le dossier comprend les éléments suivants :
*Une demande de participation contenant le nom, le prénom et l'adresse de l'adjudicateur et son garant, adresser au moins de 24h avant la date de l'adjudication et numéraux (tel + fax + email)
*Une photocopie du R.C (article adjudicateur) avec une copie de la carte fiscale de l'adjudicateur et son garant
*Un casier judiciaire original de l'adjudicateur et son garant
*Un extrait de rôles original de toute contribution de l'année en cours de l'adjudicateur et son garant
*Extrait de la sécurité sociale CASNOS valide
*Liste des travailleurs qualifiés par l'indice de parti CNAS sur le nombre de travailleurs au moins de 05 travailleurs pour chaque station
*Extrait de sécurité sociale CNAS valide
*Document officiel prouvant l'existence du capital émis par une institution financière (Banque)
*Une enveloppe fermée portée la mention suivante (offre financière à ne pas ouvrir) qui doit comprendre l'offre financière proposée au bail caché et signé par l'adjudicateut qui doir être supérieure à la mise à prix
*Un chèque visé au nom du trésorier communal pour une somme représentant le **1/10** du montant (400.000.00DA) pour chaque station de la mise à prix qui ne doit pas dépasser un mois contre une quittance par le trésorier communal
*(02) deux photos
*Certificat de moralité de l'adjudicateur et son garant
*Un certificat de résidence de l'adjudicateur et son garant contient l'adresse précise
*Photocopie de la carte d'identité nationale de l'adjudicateur et son garant
*Un engagement solidaire de caution notarié, précise l'objet et la période de garantie
*Cahier des charges caché et signé par l'adjudicateur + une quittance d'acquisition du cahier des charges.
-Les intéressés peuvent prendre le cahier des charges relatif à l'adjudication rous les jours ouvrables à la Direction des Finances et Patrimoine Communal (Service du Patrimoine Communal) contre un paiement de **2000.00DA.**
N.B : *Dans le cas où l'adjudication est déclarée infructueuse, il sera procédé à une deuxième adjudication dans même jour et heure de la semaine suivante sans recourir à la publication dans la presse.

***Les dossiers ne seront pas remis aux adjudicateurs.**

Midi Libre n° 3504 - Lundi 1er octobre 2018 - Anep 829 091

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE BEJAIA — COMMUNE D'AKBOU — DAÏRA D'AKBOU
Place Colonel Amirouche
NIF n° : 097706259142809

2ème Avis d'Appel d'Offres National
Ouvert avec exigence de capacités minimales
n°11/2018

Le Président de l'APC d'Akbou, relance suite à l'infructuosité de la procédure un 2ème avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales pour la réalisation DEP au quartier Hira Tahar (Programme n°18/2018) ;

إنجـاز صرف مياه الأمطار حي حيـره طاهـر

Les entreprises intéressées, titulaires d'un certificat de qualification en cours de validité de catégorie cinq (5) et plus ayant pour activité principale Hydraulique, peuvent retirer les cahiers des charges (Dossier de candidature, offre technique et financière) auprès du service des marchés et différents programmes, Commune d'Akbou, contre la somme de MILLE CINQ CENT DINARS (1500) DA.

Les offres doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière :

A. Dossier de candidature contient :
- Une déclaration de candidature dûment remplie, signée et cachetée.
- Une déclaration de probité dûment remplie, signée et cachetée.
- Les statuts pour les sociétés.
- Les documents relatifs aux pouvoirs habilitants les personnes à engager les entreprises.
- Tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats, des soumissionnaires ou, le cas échéant, des sous traitants :

a/ Capacités professionnelles : certificat de qualification et de classification.
b/Capacités financières : moyens financiers justifiés par les bilans des trois dernières années et les références bancaires.

B. L'offre technique contient :
1. Une déclaration à souscrire dûment remplie, signée et cachetée ;
2. Références professionnelles : Attestation de bonne exécution des projets similaires (avoir réalisé des projets d'assainissement et DEP) avec montant réalisé par l'entreprise, durant les trois dernières années, délivrée par le maitre de l'ouvrage public ;
3. Moyens humains selon engagement visé et cacheté (Bordereau de déclaration à la CNAS où bien attestation d'affiliation du personnel à mettre pour le projet qui détermine la fonction de chacun, les diplômes et CV du personnel sont exigés).
4. Moyen matériels selon engagement visé et cacheté (liste des moyens matériels à engager pour la réalisation du projet justifiée par les copies de cartes grises, factures d'achat, rapport d'expertise si le matériel appartient à l'entreprise et par des copies de contrats de location si le matériel est loués)
5. Un délai de réalisation qui ne peut dépasser 15mois.
6. Planning de réalisation des travaux détaillé étalé sur le délai proposé.
7. Le cahier des charges signé et paraphé sur toutes les pages et portant à la dernière page, la mention manuscrite " lu et accepté ".
8. les Références bancaires de l'agence domiciliataire (R.I.B)
9. Quittance d'achat du cahier des charges (obligatoire)

C. l'offre financière comprendra :
1. La lettre de soumission dûment remplie, signée et cachetée.
2. Le cahier des charges dûment rempli et signé par le soumissionnaire et cacheter toutes les pages.
3. Bordereau des prix unitaires dûment rempli, signé et cacheté par le soumissionnaire.
4. Devis quantitatif et estimatif dûment rempli, signé et cacheté par le soumissionnaire.

Le dossier de candidature ; l'offre technique et l'offre financière doivent être contenues dans trois enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres et les mentions suivantes : Enveloppe n°01 dossier de candidature - Enveloppe n°02 offre technique -Enveloppe n°03 offre financière.

Ces offres devront parvenir au Service des Marchés et différents programmes, Commune d'Akbou, à l'intérieur d'une seule enveloppe principale anonyme adressée à monsieur le président de l'APC d'Akbou, et porter que la mention suivante :

A N'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres
2ème Avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales n°11/2018
Réalisation DEP au quartier Hira Tahar
إنجـاز صرف مياه الأمطار حي حيـره طاهـر

La date limite de dépôt des offres est fixée à vingt et un (21) jours à compter de la première parution du présent avis dans le BOMOP et où la presse nationale, avant 12h00.

L'ouverture des plis se fera en séance publique le dernier jour ouvrable correspondant à la date limite de dépôt des offres à 13h00 au siège de la commune.

Les soumissionnaires sont donc invités à y assister.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une période de quatre vingt dix (90) jours à compter de la date de clôture de remise des offres.

Midi Libre n° 3504 - Lundi 1er octobre 2018 - Anep 829 055

COOPÉRATION BILATÉRALE UE-ALGÉRIE

Cap sur la diversification de l'économie

Les responsables de l'Union européenne, notamment ceux en charge de la consolidation de la coopération et du partenariat économique et commercial avec l'Algérie, ont réaffirmé l'ambition et la volonté tenace des institutions européennes (Commission européenne et Parlement européen) de booster les relations bilatérales.

PAR AMAR AOUIMER

Au cours d'un voyage de presse des journalistes algériens organisé du 24 au 28 septembre, l'Union européenne a affiché son entière disponibilité à accompagner l'Algérie dans les réformes économiques mais également sa disposition à aider l'Algérie à mener à bien l'œuvre de diversification économique en mettant l'accent sur l'encouragement et le développement des secteurs de l'agriculture et du tourisme créateur de richesses et d'emplois.

Ainsi, les journalistes ont pu, durant trois jours, aborder avec détails et d'une manière circonstanciée différentes questions et thèmes inhérents aux modalités de développement des relations diplomatiques et économiques entre l'Union européenne et l'Algérie.

Les sujets d'actualité disséqués ont trait, notamment, au rôle du Service européen pour l'action extérieure, les relations entre l'Union européenne et l'Algérie, la copération avec l'Algérie dans le cadre de la politique européenne de voisinage et programmes régionaux voisinage Sud, mais aussi la situation économique de l'UE et les perspectives de l'UE sur la situation macro-économique en Algérie.

D'autres thèmes non moins importants ont également été décortiqués, tels que les relations commerciales entre l'Union européenne et l'Algérie, l'approche globale sur la migration, la mobilité et la coopération avec l'Algérie dans ces domaines, les outils de coopération de l'Union européenne avec l'Algérie dans le domaine de l'enseignement supérieur et de la jeunesse (en particulier le programme Erasmus+. La dernière journée a été consacrée à la visite et à l'introduction au Parlement européen, la visite de l'hémicycle, du centre de presse et des installations audiovisuelles (VoxBox).

Enfin, un débat fécond et utile a suivi avec la conférence relative aux relations entre le Parlement européen et l'Algérie et la rencontre avec les responsables de la Délégation européenne pour les relations avec les pays du Maghreb et l'Union du Maghreb arabe. Il s'agit, donc, de favoriser le partenariat entre l'UE et l'UMA en général et l'Algérie en particulier en usant des modalités appropriées de coopération et de développement en application du droit international.

L'UE rappelle le rôle clé et stratégique de l'Algérie en tant qu'acteur principal dans la région du Maghreb et de l'Afrique du Nord pour la promotion de la coopération euro-méditerranéenne. Autrement dit, l'UE veut accélérer la mise en œuvre de l'Accord d'association pour booster le partenariat dans les domaines de la coopération économique, les énergies renouvelables, l'environnement, les transports, la migration, la justice et la coopération financière.

L'année 2017 a été riche en avancées entre l'UE et l'Algérie en ce sens que des priorités réactualisées ont été définies pour la période 2017-2020 avec l'accès au marché commun européen, la promotion de l'environnement et le développement durable en rapprochant davantage les approches et les visions de développement des deux côtés afin de mieux appréhender le partenariat et la coopération multiforme.

Développer les secteurs de l'agriculture et de l'agroalimentaire

La question de la mobilité et de la circulation des personnes a également été largement débattue tandis que le volet échanges commerciaux a montré la volonté d'aboutir à la création d'une zone de libre-échange en encourageant la commercialisation des produits agricoles et agroalimentaires.

La Commission européenne indique qu'en 2018, "*l'UE reste le premier partenaire commercial de l'Algérie bien que les exportations européennes soient en régression depuis 2015, en valeur et par rapport à d'autres partenaires de l'Algérie*".

La balance commerciale (biens) s'est équilibrée en 2017 sachant que l'Algérie a importé de l'UE pour une valeur de 18,8 milliards d'euros (une diminution de 7 % par rapport à 2016) et a exporté vers l'Europe pour une valeur de 18,6 milliards d'euros (une augmentation de 12,5 % par rapport à 2016).

Nous reviendrons en détails dans nos prochaines éditions sur les relations historiques, géostratégiques, économiques et commerciales entre l'Algérie et l'Union européenne et les perspectives d'instaurer une zone de libre-échange.

A. A.

ÉNERGIE

Vers l'exploitation du gaz de schiste dans un cadre "réglementé"

Le ministre de l'Energie, Mustapha Guitouni, a mis en avant la nécessité de trouver d'autres sources de production du gaz et répondre à la demande interne, relevant la nécessaire orientation vers l'exploitation du gaz de schiste dans un cadre "réglementé" prenant en compte toutes les dimensions sanitaires et environnementales.

S'exprimant lors d'une conférence de presse, en marge d'une plénière consacrée aux questions orales à l'Assemblée populaire nationale (APN) présidée par Saïd Bouhadja, M. Guitouni a indiqué en réponse à une question portant sur l'orientation vers d'autres sources pour la production du Gaz, "*nous allons nous orienter vers l'exploitation du gaz de schiste (...) car nous sommes obligés d'augmenter les capacités de production, d'autant que la consommation interne est en constante augmentation et les députés ne cessent de réclamer le raccordement des 48 wilayas du pays au gaz naturel avec un taux de 100 %*".

Le premier responsable du secteur de l'Energie a précisé, dans ce cadre, que l'exploitation du gaz de schiste se fera "*dans un cadre réglementé d'autant que les technologies en la matière enregistrent un développement important (...) nous allons travailler dans ce sens car l'intérêt du pays en dépend*". "*Une couverture à 100 % en gaz naturel est synonyme d'une production de 100 milliards m³ pour la consommation interne (...) c'est pourquoi, il est impératif de trouver d'autres sources, à l'image du gaz du schiste que nous allons exploiter mais pas au détriment de la santé du citoyen ou de l'environnement*", a affirmé M. Guitouni. Dans ses réponses aux questions des députés concernant le raccordement de certaines communes au gaz naturel, le ministre a fait savoir que la production actuelle de l'Algérie en gaz naturel atteignait les 130 milliards m³, dont 50 milliards m³ destinés à la consommation interne, 50 milliards m³ réservés à l'exportation et 30 milliards m³ consacrés à l'activité des puits pétroliers.

Rappelant que le niveau de couverture en gaz naturel avait atteint 60 % à l'échelle nationale, le ministre a ajouté que "*si nous arrivons à un taux de couverture de 100 %, cela veut dire que nous allons consommer tous ce que nous produisons, et arrêter, partant, nos exportations et perdre des revenus considérables en devises. Nous sommes dans l'obligation, donc, de trouver d'autres sources de production du gaz. Si nous comptons l'utilisation du gaz butane et les réseaux d'approvisionnement en gaz naturel, nous pouvons dire que la couverture au niveau national a atteint 100 %*", a souligné le ministre.

Répondant à une question orale du député, Mohamed Kidji (RND) concernant l'approvisionnement de la commune d'El-Youssoufia (Tissemsilt) en gaz naturel, M. Guitouni a indiqué que la wilaya avait bénéficié d'un programme de distribution publique du gaz à travers le raccordement de 19 communes sur 22 avec un taux de raccordement de l'ordre de 80 %. Il a ajouté, à ce propos, que cette commune a été programmée pour le raccordement de plus de 300 foyers au gaz naturel, relevant que le groupe Sonelgaz avait été contraint de rationaliser les dépenses publiques, ce qui a retardé la réalisation de plusieurs projets portant essentiellement sur le raccordement des foyers aux réseaux d'alimentation en gaz naturel.

Concernant la question de la députée Hendia Merouani (FLN) relative au raccordement de certaines communes de la wilaya de Sétif au gaz naturel, le ministre a indiqué que la "*couverture dans cette wilaya avait atteint 95 %, réitérant la détermination de l'État à améliorer le service public, en inscrivant d'autres villages n'ayant pas bénéficié de cette couverture dans le futur programme de raccordement en gaz naturel en collaboration avec les autorités locales*".

M. Guitouni a démenti, dans une déclaration à la presse, la fermeture du gazoduc Medgaz traversant le royaume du Maroc, affirmant, à ce propos, que ce gazoduc qui se trouve au niveau de Béni-Saf vise à augmenter les exportations gazières de l'Algérie.

R. E.

LAGHOUAT

Dédommagement de dégâts causés par les coupures électriques

Plus de 50 dossiers de dédommagement de dégâts causés par les coupures de courant électrique ont été traités depuis le début de l'année en cours dans la wilaya de Laghouat, a indiqué, jeudi dernier, la Direction locale de la société de distribution de l'électricité et du gaz-Centre (SDC, filiale de Sonelgaz).
Les opérations de traitement consistent en l'orientation de ces dossiers vers les services d'assurances pour indemniser les sinistrés, ont expliqué les responsables de la SDC lors d'une journée de sensibilisation sur les procédures de traitement de l'indemnisation des dommages causés par les perturbations sur des réseaux électriques et du gaz. Ces procédures "*routinières*" s'inscrivent dans le cadre des efforts déployés par l'entreprise en direction des opérateurs et de leurs clients, dont l'amélioration des prestations et la garantie de leurs droits légitimes. La journée de sensibilisation, qu'a abritée l'Office des établissements de jeunes (Odej) avec la participation des responsables de la compagnie algérienne d'assurances (CAAT), s'assigne comme objectifs la sensibilisation et l'information des clients sur les programmes de la Sonelgaz et la prise en charge de leurs préoccupations.
La journée a donné lieu à l'explication des différentes étapes d'indemnisation, la déclaration au niveau de l'agence commerciale, la présentation des documents, demandes et factures justificatives, avant leur traitement et transmission aux services d'assurances.
La SDC mène, par ailleurs, une large campagne de recouvrement de créances auprès de ses clients, établies au début de l'année à 1,32 milliard DA, dont 420 millions de dinars (MDA) détenues auprès de la clientèle ordinaire, 400 MDA auprès des institutions publiques et 500 MDA auprès des opérateurs économiques.

SETIF

Production céréalière "record" de plus de 3,6 millions quintaux

La wilaya de Sétif a réalisé au titre de la saison agricole 2017-2018 une production céréalière "record" de plus de 3,6 millions quintaux, a indiqué mardi le directeur de wilaya des services agricoles (DSA), Ali Zerarga. Cette récolte, évaluée à 3.695.400 quintaux se compose de 2.458.253 quintaux de blé dur, 291.051 quintaux de blé tendre, 836.968 quintaux d'orge 109.138 quintaux d'avoine, précise le même responsable, relevant que le rendement moyen à l'hectare qui était de 20 quintaux a atteint 70 quintaux à l'hectare sur les aires recourant à l'irrigation d'appoint.
Cette performance s'explique par les bonnes conditions climatiques de la saison marquée par une bonne pluviométrie durant les mois de mars, d'avril et de mai et l'irrigation d'appoint utilisée sur 6.000 hectares, explique le DSA, notant que 1.345.985 quintaux de cette récolte ont à ce jour été remis aux points de stockage de la Coopérative des céréales et légumes secs (CCLS), dont 1.025.000 quintaux de blé dur, 179.540 quintaux de blé tendre, 527.000 quintaux d'orge et 961 quintaux d'avoine d'une valeur de 5 milliards DA.
La superficie réservée à la céréaliculture a été de 197.100 hectares, ajoute Ali Zerarga, tout en rappelant que la récolte de la saison précédente avait été de 930.000 quintaux.
L'irrigation de 9.300 hectares de la wilaya de Sétif à la faveur de la mise en service de la première tranche du projet des grands transferts hydrauliques à partir des wilayas de Jijel et de Béjaïa devrait contribuer "*à accroître la production céréalière de la wilaya*", estiment les responsables locaux du secteur de l'agriculture.

APS

BOUIRA, DÉDOUBLEMENT DE LA ROUTE VERS SOUR EL-GHOZLANE

Livraison d'ici à la fin de l'année 2018

Reliant les villes de Bouira et de Sour el-Ghozlane via l'autoroute Est-Ouest, sur une distance de 31 km, les travaux de réalisation du dédoublement de la route seront livrés d'ici à la fin de l'année, a indiqué, mercredi dernier, le wali de Bouira, Mustapha Limani, qui inspectait le projet.

PAR BOUZIANE MEHDI

Le chef de l'exécutif a souligné que cette route revêt une grande importance économique pour toute la région, insistant sur l'impératif de mettre en service ce tronçon d'ici à la fin de l'année et non en janvier comme annoncé par l'entreprise réalisatrice, et il a déploré le fait que ce projet, dont les travaux ont été lancés en 2012, connaisse du retard, insistant sur l'accélération davantage de la cadence des travaux de réalisation afin de le réceptionner d'ici à la fin de l'année en cours.
Avec un caractère hautement stratégique et économique, ce projet, à terme, devra relier l'actuelle zone industrielle de Sidi Khaled (Oued El-Bardi) à l'autoroute Est-Ouest, mais aussi il facilitera le trafic routier entre les régions des Hauts-Plateaux et le nord du pays, a fait savoir l'APS, ajoutant qu'une enveloppe financière de plus de quatre milliards de dinars avait été allouée pour la réalisation de ce projet qui, par la suite, a bénéficié d'une rallonge budgétaire de 1,5 milliard de dinars pour qu'il soit réalisé dans une durée ne devant pas excéder les 36 mois.
Au cours de cette visite, le chef de l'exécutif a, aussi, inspecté les travaux de réalisation d'un contournement pour la ville d'El-Hachimia sur une distance de deux kilomètres, dont le coup d'envoi des travaux a été donné dans la matinée pour un délai de quatre mois, et sur le site du projet, il a appelé l'entreprise réalisatrice à respecter les délais et à respecter les normes de réalisation.
Le même responsable s'est, par ailleurs, rendu ensuite à Bouira, où il s'est enquis de l'état d'avancement des travaux de l'évitement est de la ville via la route nationale numéro 5, qui s'étend sur une distance de 10 kilomètres et connaît aussi un "*léger*" retard, ce qui a soulevé le mécontentement du wali qui a donné des instructions à l'entreprise chargée des travaux pour rattraper rapidement ce retard.
Sur le site du chantier, un des responsables du projet a expliqué que les travaux de réalisation de ce projet devront être livrés d'ici au mois de mars 2019.
Un montant de 2,5 milliards de dinars a été consacré à cette opération avec un délai de 24 mois.

B. M.

TIZI-OUZOU, JOURNÉE NATIONALE SUR LE FIGUIER DE BARBARIE

Relance de la culture et développement des activités de transformation

Les participants à une Journée nationale sur le développement du figuier de Barbarie (Opuntia) à Tizi-Ouzou ont plaidé pour la relance de la culture de cette plante et le développement des activités de transformation pour valoriser cette culture.
Cette rencontre, organisée par la Direction locale des services agricoles (DSA) en collaboration avec ses partenaires (assurances, instituts et université, organisations professionnelles), au Centre de loisirs scientifiques (CLS), a été l'occasion pour mettre en exergue l'apport socio-économique de la culture du figuier.
Des chercheurs des universités de Tizi-Ouzou et Béjaïa, dont le Pr Khodir Madani et le Dr Chenane Arezki, ainsi que la vice-présidente de l'Association pour le développement de la culture du cactus en Algérie Ourébis Nadir, et qui ont animé des conférences dans ce cadre, ont insisté sur la nécessité d'aller vers la transformation pour valoriser le figuier de Barbarie, dont on consomme traditionnellement le fruit.
Mme Oulebsir et le professeur Madani ont expliqué que toutes les parties du figuier de Barbarie (fruits, raquettes, graines et fleurs) sont valorisables, ainsi que les "*déchets*" issus d'une première utilisation, dont les pelures et la pulpe. Ils ont cité, entre autres produits industriels de cette plante, l'huile de graine de figuier de Barbarie, dont le coût peut atteindre les 1.000 euros le litre utilisée en cosmétique, le vinaigre et la poudre du fruit et des pelures qui peuvent être utilisées en pâtisserie et en jus, mais aussi comme épaississant naturel vu sa richesse en pectine.
Le directeur local des services agricoles, Laïb Makhlouf, a insisté sur l'importance de développer la culture, peu exigeante en investissement et entretien, du figuier de barbarie dans la wilaya de Tizi-Ouzou, une zone montagneuse où les terrains sont en pente et pauvres car le cactus permet de retenir le sol, créer des micro-climats et assurer un revenu supplémentaire aux familles et au cheptel. Cette plante peut également servir de pare-feux.
Dr Chenane qui a déploré la négligence et l'abandon de la culture du figuier dans la wilaya de Tizi-Ouzou a proposé pour sa relance d'inventorier et de réhabiliter les espaces des exploitations de figue de Barbarie, d'aller vers une exploitation intensive, la création d'une ferme pilote, l'identification des potentialités de transformation en produits industriels et la structuration de la filière.
Pour sa part, le directeur de l'Institut de technologie moyen agricole spécialisé en agriculture de montagne de Boukhalfa (Itmas), Tamène Saïd, a observé que dans la wilaya de Tizi-Ouzou, le figuier de Barbarie a été planté pour servir, notamment, de clôtures et cette culture est mal valorisée.
"*Afin d'inciter les agriculteurs à introduire cette culture et faire d'elle une filière agricole, l'Itmas organise des sessions de formation pour sensibiliser les cadres du secteur et les agriculteurs sur l'importance du figuier de Barbarie. Nous avons également procédé à la mise en place au niveau de ce même institut de sites de démonstration pour vulgariser cette culture auprès des saliculteurs*" a-t-il ajouté.
Une exposition tenue à l'occasion de cette journée a permis de découvrir les déférents produits issus de la transformation du figuier de Barbarie. Le stand le plus riche est celui d'un transformateur de la commune de Sidi-Fredj, dans la wilaya de Souk-Ahras, qui produit l'huile de figues de Barbarie exportée vers l'Europe et les État-Unis d'Amérique, a indiqué, à l'APS, le représentant de cette unité, Mohamdi Mohamed.
Ce même investisseur s'est également lancé dans la production de vinaigre, de confitures, de raquettes marinées et autres avec la perspective de mettre sur le marché un total de 25 produits issus de la transformation de différentes parties du cactus Opuntia.
Le stand de la wilaya de Béjaïa a exposé un nouveau produit qui et le jus de figues de Barbarie qui a été produit durant le mois de septembre et qui sera mis sur le marché incessamment, tandis que les exposants de Tizi-Ouzou ont exposé beaucoup plus de fruits, très prisés par la population locale, cueillis dans certaines localités, notamment dans la région sud de la wilaya où cette culture est très présente.

APS

EL-TARF, 1er SALON RÉGIONAL DE LA PÊCHE ET DE L'AQUACULTURE

Prévision d'une trentaine d'exposants

Ce salon offrira, en plus de l'échange d'expériences et de points de vue entre professionnels du secteur, également l'opportunité pour exposer divers produits de la mer ainsi que les dispositifs de soutien à l'investissement et à l'emploi.

PAR BOUZIANE MEHDI

Prévu à El-Tarf du 27 au 29 septembre courant, une trentaine d'exposants et de professionnels de la pêche prendront part à un premier Salon régional de la pêche et de l'aquaculture, a annoncé, mercredi dernier, le directeur local du secteur, Hamid Brahmia, précisant, à l'APS, qu'organisée par la Chambre de la pêche et de l'aquaculture d'El-Tarf en collaboration avec la Chambre nationale de la pêche et de l'aquaculture, cette manifestation régionale, la première du genre dans cette wilaya côtière, réunira au nouveau port d'El-Kala des professionnels et opérateurs du secteur de la pêche ainsi que divers dispositifs étatiques de soutien à l'investissement et autres organismes bancaires et des assurances, ainsi que des représentants de structures de formation et d'associations professionnelles du domaine.

Ce salon offrira, en plus de l'échange d'expériences et de points de vue entre professionnels du secteur, également l'opportunité pour exposer divers produits de la mer ainsi que les dispositifs de soutien à l'investissement et à l'emploi, ainsi que les métiers en relation avec la pêche, tels que la construction navale et la maintenance des matériels et des bateaux de pêche et la vente de matériel de pêche, a fait savoir le même responsable à l'APS, signalant que ce salon est, en outre, appelé à valoriser le plan de travail relatif à l'économie de la pêche dans cette région qui compte une façade maritime de 90 kilomètres et dispose également de la plus grande zone de pêche du pays avec 52 miles.

Prévoyant une multitude d'autres activités, dont des concours du meilleur plat à base de poisson, des rencontres et des ateliers de travail sur l'aquaculture, l'investissement et les poissons d'eau douce seront aussi au programme de ce salon, et l'opportunité donnera lieu, en outre, à l'organisation de rencontres entre les professionnels du secteur pour débattre de thèmes en rapport avec les opportunités offertes par le secteur, et ce, parallèlement à des visites guidées au profit des concernés pour s'informer des structures d'aquaculture et de pêche disponibles dans la région d'El-Tarf.

B. M.

ILLIZI, AMÉLIORATION DE LA DISTRIBUTION D'ÉLECTRICITÉ

5 transformateurs mis en service

Cinq nouveaux transformateurs électriques ont été mis en service dans la wilaya d'Illizi pour l'amélioration de la distribution de cette énergie vitale, ont indiqué, mercredi dernier, les responsables de la direction de la Société de distribution d'électricité et du gaz, Sonelgaz-Centre.

Cette opération, dont une enveloppe de 194 millions dinars a été consacrée, s'inscrit au titre du plan d'urgence (2018) et vise l'amélioration de l'approvisionnement en énergie électrique et la promotion de la qualité de prestation, a indiqué à l'APS la chargée de communication à la sonelgaz d'Illizi, Wada Zahra

Il s'agit de la mise en exploitation de quatre nouveaux transformateurs dans la wilaya déléguée de Djanet et un autre au niveau de la commune du chef-lieu, considérés comme les deux plus grandes agglomérations de la région en terme de densité de population.

L'objectif de cette opération est d'alléger la pression sur les anciennes installations électriques et d'éviter, par conséquent, les coupures, notamment en période de fortes chaleurs, a expliqué la même responsable.

Un nouveau réseau électrique (40 km) a été également mis en exploitation à travers plusieurs quartiers de la wilaya dans le cadre des efforts consentis visant l'extension et réalisation de nouveaux réseaux d'électricité en vue d'améliorer les prestations offertes aux clients, a-t-elle encore ajouté . Dans le même sillage, le système de gestion des équipements techniques d'électricité à Illizi a été renforcé par l'introduction du système de maîtrise à distance du réseau d'électricité permettant une prompte intervention en cas de panne.

Ce support moderne permet une maîtrise à distance du réseau ainsi qu'une détection rapide des éventuelles pannes, selon la même source.

De « grands » efforts sont consentis par les services de la sonelgaz d'Illizi pour la promotion des prestations, notamment à travers les projets de raccordement des quartiers, les sièges des institutions et administrations publiques.

ORAN, VISITE DU MINISTRE DE L'HABITAT

Attribution de 2.001 logements toutes formules confondues

Une opération régionale d'attribution de logements toutes formules confondues, au profit de 2.001 bénéficiaires militaires, assimilés et civils, de plusieurs wilayas de l'Ouest, jeudi dernier à Oran, en présence du ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Abdelwahid Temmar, en compagnie du général major Dahman Zerrouk, Directeur central des services sociaux du ministère de la Défense nationale.

Quelque 2.001 bénéficiaires de logements de types LPL, LPA, AADL, LPP, ainsi que des aides au logement rural, des wilayas d'Oran, Relizane, Mostaganem, Sidi Bel-Abbès, Aïn-Témouchent, Mascara, Saïda et El-Bayadh, ont reçu leurs décisions d'attribution, lors d'une cérémonie organisée à la salle de conférences de la Mosquée Ibn Badis.

Il s'agit de 600 logements LPL, 520 AADL et 501 LPP pour le personnel militaire et les assimilés, ainsi que 240 LPA et 100 aides rurales au profit de familles civiles des wilayas en question, dont des victimes du terrorisme et des personnes aux besoins spécifiques.

Dans son allocution, lors de l'ouverture de la cérémonie, M. Temmar a tenu à rassurer les citoyens que les opérations de distribution de logements, entamées depuis le mois de Ramadhan, devront se poursuivre au profit de toutes les couches de la société. De son côté, le wali d'Oran, Mouloud Cherifi, a précisé que 8.700 logements des différentes catégories ont été distribués dans la wilaya d'Oran, depuis décembre 2007 et atteindra en décembre 2018 les 20.000 bénéficiaires.

Auparavant, le ministre a effectué une visite à la cité 1.500 logements AADL d'Aïn El-Beïda, dans la commune d'Es-Senia, où il a procédé à l'inauguration d'un stade de proximité et d'un CEM, le premier collège réceptionné dans cette cité et qui devra accueillir les enfants scolarisés de la cité. L'établissement a été réalisé en un temps record de sept mois.

A noter que sept autres établissements des trois paliers seront réceptionnés avant la fin de l'année, selon les explications des responsables du secteur.

A cette occasion, le ministre a souligné la nécessité de livrer les équipements publics en même temps que les cités d'habitation et a insisté pour que le nouveau CEM soit opérationnel dans les plus brefs délais.

APS

TEBESSA

Aménagement de oued Taghda

Une enveloppe financière estimée à cinq millions DA a été allouée dans la wilaya de Tébessa pour la réalisation de l'étude technique de l'aménagement de oued Taghda (est de Tébessa), a révélé, samedi dernier, le wali Attalah Moulati.

"*Ce montant financier sera puisé du budget de la wilaya pour le lancement de la réalisation de cette étude visant la protection des habitations avoisinantes d'éventuelles inondations en prévision de la saison d'hiver*", a indiqué, à l'APS, M. Attallah, en marge d'une sortie de terrain consacrée à l'inspection des opérations d'élimination de la boue et la réouverture des axes routiers endommagées par les intempéries enregistrés mercredi soir dans cette région.

Des instructions ont été données aux directions locales concernées pour l'entame de cette étude devant être transmise "*dans les meilleurs délais*" afin de bénéficier du financement nécessaire, dans le cadre des programmes sectoriels de développement (PSD) de l'année 2019, a ajouté le wali, soulignant que cette mesure a été prise à l'échelle locale en tant que "*procédure urgente visant la protection de la ville de Tébessa, les citoyens et leurs biens d'éventuelles inondations*".

Le chef de l'exécutif local a indiqué dans ce même contexte que la commission intersectorielle dépêchée à Tébessa par le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, pour constater et évaluer la situation suite aux intempéries, a envoyé son rapport aux autorités concernées afin de prendre les mesures nécessaires et d'accorder des enveloppes financières pour lancer une étude technique approfondie et concrétiser le projet de protection de la ville contre les inondations.

Attallah a supervisé depuis plusieurs sites, les opérations d'élimination des dégâts causés par les intempéries, qui se poursuivent au troisième jour consécutif, soulignant savoir que l'ensemble des routes principales ont été rouvertes à la circulation. Il a ajouté que les efforts sont concentrés actuellement sur le nettoiement des sites d'habitation et des établissements scolaires ainsi l'enlèvement de la boue depuis les différents quartiers de Tébessa.

GUELMA

Accord de l'Ansej pour 219 micro-entreprises

Au moins 219 micro-entreprises appartenant à des diplômés du secteur de la formation professionnelle de Guelma ont obtenu, au cours des deux dernières années, l'accord de financement de l'Agence nationale de soutien à l'emploi de jeunes (Ansej), a affirmé, mercredi dernier, le directeur de l'antenne locale de cette agence, Mechtar Moussa.

Ces jeunes diplômés ont obtenu l'accord bancaire de financement de leurs projets entre début 2017 et août 2018. D'autres dossiers de projets de micro-entreprises "*attendent leur accord*", a précisé M. Mechtar à l'APS.

Sur les 371 dossiers déposés à l'Ansej-Guelma, durant cette même période, 247 devant générer 284 emplois appartiennent à des diplômés de la formation professionnelle dont 153 en 2017 et 94 au cours des huit premiers mois 2018, a indiqué le même cadre qui a assuré que "*tous les dossiers ont été étudiés et 230 transférés aux banques*".

La majorité des micro-entreprises, créées par les diplômés des établissements de formation, notamment dans les spécialités de la plomberie, de la menuiserie, électricité automobile et l'agriculture, sont toujours actives, a assuré le même responsable.

APS

LAC TCHAD

6 morts dans l'attaque de Boko Haram

6 personnes, dont 2 militaires, ont été tuées dans la nuit de vendredi à samedi dans une attaque sur les rives tchadiennes du lac Tchad du groupe islamiste Boko Haram, qui a perdu 17 djihadistes abattus par l'armée.

C'est ce qu'on appris samedi de sources sécuritaire et militaire. "*Deux militaires, trois agents des Eaux et Forêts et un douanier ont trouvé la mort dans une attaque dans la nuit de vendredi à samedi des localités tchadiennes de Moussarom et Ngueleya, situées sur le lac Tchad, à quelques dizaines de kilomètres au sud de la ville de Baga Sola*", a indiqué une source securitaire à l'AFP.

"*Après leur attaque les assaillants se sont repliés*", a précisé cette source.

"*Dix-sept éléments de Boko Haram ont été tués*", a indiqué samedi le porte-parole de l'armée tchadienne, le colonnel Azem, qui ne reconnaît que trois autres morts (un militaire, un agent des Eaux et Forêts et un civil) dans l'attaque.

Le dernière assaut du groupe nigérian Boko Haram du côté tchadien du lac Tchad remonte au 22 juillet : 18 civils avaient été tués dans un village au sud de Daboua, une sous-préfecture tchadienne non loin du Niger.

En mai 2018, toujours au Tchad, six personnes, principalement membres des forces de l'ordre, avaient été tuées par des jihadistes de Boko Haram à Gabalami, non loin de Kinassarom, sur une île du lac.

Même si le Tchad est relativement moins touché par le groupe jihadiste que son voisin le Nigeria, on observe une recrudescence des violences perpétrées par Boko Haram au Tchad depuis quelques mois, après une relative accalmie. L'armée tchadienne, au sein d'une force multinationale mixte (FMM) qui rassemble des forces de la sous-région, et des comités de vigilance tentent de repousser les jihadistes de Boko Haram qui ont débuté leur percée au Tchad en 2015.

Le groupe originaire du Nigeria frappe dans tous les pays de la zone du lac Tchad (Nigeria, Tchad, Cameroun, Niger), où il commet des attentats meurtriers, des attaques contre les forces de l'ordre, et procède à des enlèvements.

L'insurrection jihadiste, débutée au Nigeria en 2009, a fait au moins 27.000 morts et provoqué une grave crise humanitaire avec 1,8 millions de déplacés.

IRAK

Les Etats-Unis ferment leur consulat à Bassora et accusent l'Iran

Dans le sud de l'Irak, la tension monte entre les États-Unis et l'Iran. Le secrétaire d'État américain Mike Pompeo a annoncé la fermeture du consulat américain à Bassora. Il accuse l'Iran de menacer la sécurité de cette représentation américaine. Et prévient que les États-Unis répondront à toute attaque contre des bâtiments américains, qu'elle soit due à l'Iran ou à des intermédiaires.

Dans son communiqué, le secrétaire d'État américain met principalement en cause les activités de milices chiites agissant en Irak mais directement dirigées par les Gardiens de la révolution iraniens. Cette décision de déplacer pour le moment les diplomates américains vers l'ambassade de Bagdad fait suite à des tirs de mortiers et de roquettes tombés non loin du consulat américain de Bassora.

Mais c'est aussi une manière de dénoncer une nouvelle fois la mainmise iranienne sur l'Irak. Une partie de la population de Bassora a elle-même exprimé sa volonté de rupture avec cet imposant voisin. Au début du mois, des manifestants réclamant une meilleure qualité de vie ont mis feu au consulat iranien dans la même ville. La situation à Bassora est aujourd'hui le symptôme de l'instabilité de l'Irak, qui sort de quatre ans de guerre contre l'organisation Etat islamique. Suites aux élections législatives contestées de mai dernier, un gouvernement est en cours de formation. Le peuple demande que sa misère soit entendue par ceux qui dirigeront le pays.

Pendant ce temps les deux grandes puissances iranienne et américaine s'affrontent indirectement pour garder le plus possible d'influence sur ce pays détruit mais toujours riche en pétrole.

ANGLETERRE

Comment le Mossad aurait-il mené l'affaire Skripal ?

La manière dont a été organisé l'empoisonnement de Sergueï Skripal et de sa fille Ioulia témoigne du fait que les services de renseignement russes ne sont pas impliqués, estime l'écrivain Alexander Brass, expert des services secrets israéliens. Selon lui, il s'agit d'une provocation "humiliante" de Londres.

L'affaire Skripal ne répond à aucun critère professionnel des services secrets, a déclaré Alexandre Brass, expert en lutte contre le terrorisme et en fonctionnement du renseignement israélien, cité par News Front. Selon lui, de telles opérations sont organisées de manière plus professionnelle.

"*Je veux expliquer comment les services spéciaux fonctionnent. Si vous avez besoin d'éliminer quelqu'un, il s'agit d'une opération sérieuse mise en place pendant longtemps. Des ressources humaines et matérielles significatives sont impliquées […] Les auteurs de l'action apparaissent au dernier moment*", a-t-il précisé. Selon lui, ces derniers n'arrivent pas dans le pays où ils doivent effectuer leur opération avec des passeports de l'État pour lequel ils travaillent, ils n'utilisent pas les transports publics et ne louent pas de véhicules ni ne réservent de chambres d'hôtel. C'est pourquoi, M. Brass estime qu'Alexandre Petrov et Rouslan Bpchirov, désignés par Londres comme les principaux suspects dans l'affaire Skripal, ne sont pas des agents russes. Par ailleurs, l'expert indique que l'utilisation présumée de l'agent innervant "Novitchok" aurait été insensée de la part du service de renseignement russe.

"*Il s'agit d'une arme de destruction massive. C'est comme jeter une bombe atomique sur une ville afin de tuer un seul criminel*", a-t-il ajouté.

M. Brass, qui écrit souvent sur les services secrets israéliens, a précisé que le Mossad utilisait depuis longtemps des poisons qui ne laissaient pas de traces. Il a rappelé la mort du militant palestinien Wadie Haddad en 1978 qu'Israël est souponné d'avoir éliminé. D'après les résultats de l'autopsie, il serait décédé d'une leucémie.

Une autre incohérence qu'il a mise en avant est le fait que l'agent avec lequel Segueï Skripal a été empoisonné n'a pas eu d'effet immédiat. "*Les Britanniques sont si irrespectueux à l'égard de la Russie qu'ils ne peuvent même pas organiser une provocation décemment. C'est même humiliant*", résume-t-il D'après l'expert, l'empoisonnement de Salisbury s'inscrit dans le cadre de "*la diabolisation et de l'isolation internationale de la Russie*".

L'ex-agent double russe Sergueï Skripal et sa fille Ioulia ont été empoisonnés en mars dernier à Salisbury et retrouvés inconscients aux abords d'un centre commercial. Une semaine plus tard, la Première ministre britannique, Theresa May, avait accusé la Russie d'être derrière leur empoisonnement.

La Russie a toujours démenti les allégations de Londres. Début avril, les chercheurs du laboratoire britannique de Porton Down avaient reconnu ne pas être en mesure d'établir le pays d'origine de l'agent innervant utilisé dans la tentative d'assassinat. Le gouvernement russe a à plusieurs reprises demandé à Londres de lui permettre de participer à cette enquête.

AFGHANISTAN

3 écoles visées par des engins explosifs

Une série d'explosions s'est produite devant les bâtiments de trois écoles différentes, ce samedi dans l'est de l'Afghanistan, annonce l'agence Pajhwok.Trois explosions ont eu lieu ce samedi à proximité des écoles situées dans différentes zones de la province de Nangarhâr, dans l'est de l'Afghanistan, relate l'agence Pajhwok. "*Deux explosions se sont produites à proximité des écoles Shaharbag Safa et Pir Gilani vers 7h du matin. Un gardien a été légèrement blessé*", a annoncé à l'agence Attaullah Khojani, porte-parole du gouverneur de la province. Selon l'agence, une troisième explosion a également retenti près d'une école arabe à Jalalabad, sans faire de victimes. L'attaque n'a pour l'instant pas été revendiquée.

Agences

YÉMEN

Le Yémen et ses alliés rejettent une résolution de l'Onu

Le pouvoir au Yémen a annoncé son refus de coopérer avec la mission des experts de l'Onu sur les allégations de crimes de guerre, ses alliés dont Riyad rejetant la décision de prolonger l'enquête onusienne dans le pays en guerre.

L'Arabie saoudite, voisine du Yémen, a pris la tête en mars 2015 d'une coalition militaire pour aider le président yéménite Abd Rabbo Mansour Hadi à stopper l'avancée des rebelles qui se sont emparés de vastes régions du pays dont la capitale Sanaa. Le conflit dans ce pays pauvre de la péninsule arabique a fait plus de 10.000 morts et provoqué la pire crise humanitaire du monde, selon l'Onu.

Vendredi, le Conseil des droits de l'Homme de l'Onu a adopté une résolution permettant de prolonger d'un an l'enquête sur les allégations de crimes de guerre au Yémen, malgré l'opposition de l'Arabie saoudite qui a été accusée de "*bavures*" dans ce pays.

Dans leur rapport publié fin août, les experts de l'Onu ont conclu que toutes les parties prenantes au conflit au Yémen ont potentiellement commis des "*crimes de guerre*".

"Nous ne coopérerons pas" avec la mission des experts onusiens, a affirmé vendredi soir dans un communiqué le gouvernement yéménite à Aden, en soulignant une "politisation évidente" du Conseil des droits de l'Homme et qu'en tant qu'État membre de l'Onu, il avait le droit de refuser toute ingérence dans ses affaires.

Il s'était déjà prononcé jeudi contre le renouvellement du mandat de la commission d'enquête, reprochant aux experts de "*ne pas avoir exposé le crime des milices (rebelles) d'avoir mis la main par la force sur les institutions de l'État*".

L'Arabie saoudite, les Émirats arabes unis, un membre clé de la coalition intervenant au Yémen, ainsi que Bahreïn et l'Égypte ont dénoncé comme "*biaisée*" la résolution du Conseil des droits de l'Homme.

Agences

MIDI
ÉCONOMIE

Pages 12-13 et 14

LUTTE CONTRE LA CORRUPTION PAR LA RÉHABILITATION DES INSTITUTIONS ET L'ETAT DE DROIT :

Dynamiser le Conseil économique et social et la Cour des comptes

C'est le véritable problème de l'heure où tout développement de l'Algérie doit passer nécessairement par la moralisation de la gestion de la Cité.

Lutte contre la corruption par la réhabilitation des institutions et l'État de droit : dynamiser le Conseil économique et social et la Cour des comptes

C'est le véritable problème de l'heure où tout développement de l'Algérie doit passer nécessairement par la moralisation de la gestion de la Cité.

PAR DR ABDERRAHMANE MEBTOUL

Tout développement doit passer nécessairement par la moralisation de la gestion de la Cité, si l'Algérie, pays à fortes potentialités surtout humaines, richesses bien plus importante que toutes les ressources minières, veut éviter sa marginalisation au sein du nouveau monde 2020/2030/2040 avec de graves turbulences. L'on ne doit pas se focaliser uniquement sur quelques cas qui gangrènent la société tant civile que militaire car reconnaissons-le, la majorité tant au niveau de l'ANP et des forces de sécurité et de la société civile vit de son travail, devant, donc, s'attaquer à l'essence de ce mal qui menace la sécurité nationale et non aux actions conjoncturelles qui ne résolvent pas le problème. C'est que le manque de transparence des comptes ne date pas d'aujourd'hui mais depuis l'Indépendance à ce jour. J'ai eu à le constater concrètement lors des audits que j'ai eu à diriger assisté de nombreux experts : sur Sonatrach entre 1974/1976 — le bilan de l'industrialisation 1977/1978 — le premier audit pour le comité central du FLN sur le secteur privé entre 1979/1980, l'audit sur les surestaries et les surcoûts au niveau BTPH en relation avec le ministère de l'Intérieur, les 31 walis et le ministère de l'habitat de l'époque 1982 réalisé au sein de la Cour des comptes, l'audit l'emploi et les salaires pour le compte de la présidence de la République (2008), l'audit assisté des cadres de Sonatrach, d'experts indépendants et du bureau d'études Ernest Young "*le prix des carburants dans un cadre concurrentiel ministère Energie 8 volumes*" 780 pages –Alger 2008, l'Audit "*pétrole et gaz de schiste, opportunités et risques*". Les équipes que j'ai eu à diriger ont formulé des propositions concrètes de sortie de crise dans l'audit "*face aux mutations mondiales, les axes de la relance socio-économique de l'Algérie horizon 2020/2030*" (Premier ministère 2015). C'est que l'Algérie possède des institutions qu'il s'agit de dynamiser si l'on veut un État de Droit condition pour un développement durable et surtout être crédible tant au niveau national qu'international, notamment la nécessaire dynamisation de la cour des comptes étant conscient qu'une réelle lutte contre la corruption implique un Etat de droit et la démocratisation de la société.

1.- Dynamiser le Conseil économique et socia (Cnes)

1.1- Selon Son Excellence M. le président de la République, "*la constitutionnalisation du Conseil national économique et social (Cnes) devrait avoir un impact positif sur le développement dans notre pays, car constituant un espace important pour l'éclosion d'idées et la recherche de solutions*". Dans la nouvelle constitution - Loi numéro 16-01 du 26 joumada el oula 1437 correspondant au 6 mars 2016 portant révision constitutionnelle, le Cnes est érigé en tant que "Conseil". Le Cnes est régi par le décret présidentiel numéro 93-225 du 19 rabie ethani 1414 correspondant au 5 octobre 1993 portant création d'un conseil national économique et social faisant suite à l'Ordonnance numéro 68-610 du 6 novembre 1968 portant création d'un conseil national économique et social et celle numéro 70-69 du 14 octobre 1970 modifiant l'ordonnance numéro 68-610 du 6 novembre 1968 portant création d'un conseil national économique et social et le décret présidentiel numéro 96-156 du 16 dhou el hidja 1416 correspondant au 4 mai 1996 modifiant le décret présidentiel numéro 93-225 du 19 rabie ethani 1414 correspondant au 5 octobre 1993 portant création d'un Cnes. La décision du 2 safar 1418 correspondant au 7 juin 1997 a porté sur la publication de la liste des membres du conseil national économique et social, la dernière composante ayant été publiée par la décision du 24 janvier 2005, arrêté signé par le feu président du Cnes. Ainsi, l'article 204 de la Constitution stipule que le "*Conseil national économique et social, ci-dessous dénommé le Conseil est un cadre de dialogue, de concertation et de proposition dans le domaine économique et social. Il est le conseiller du gouvernement*" et l'article 205 que le Conseil a notamment pour mission : d'offrir un cadre de participation de la société civile, la concertation nationale sur les politiques de développement économique et social ; d'assurer la permanence du dialogue et de la concertation entre les partenaires économiques et sociaux nationaux ; d'évaluer et d'étudier les questions d'intérêt national dans les domaines économique, social, de l'Éducation, de la Formation et de l'Enseignement supérieur ; de faire des propositions et des recommandations au gouvernement. Le décret présidentiel numéro 16-309 du 28 novembre 2016 porte sur la composition et le fonctionnement du Conseil national économique et social. L'article 2 stipule que dans le cadre de ses missions, le Conseil, institution consultative et cadre de dialogue et de concertation dans les domaines économique et social, conseiller du gouvernement, est chargé : d'offrir un cadre de participation de la société civile, la concertation nationale sur les politiques de développement économique et social ; d'assurer la permanence du dialogue et de la concertation entre les partenaires économiques et sociaux nationaux ; d'évaluer et d'étudier les questions d'intérêt national dans les domaines économique, social, culturel, éducatif, de santé publique, de développement durable et tout autre domaine apparenté à ces derniers. Le Conseil est composé d'un Bureau, avec à sa tête un président et quatre vice-présidents, ainsi que 54 membres du Conseil, originaires de cinq zones géographiques différentes. Ces membres sont élus par l'Assemblée générale pour un mandat de trois ans, renouvelés par tiers, le 31 décembre de chaque année. Le Comité économique et social européen a été institué par le traité e Rome de 1957 qui se confinait au départ en particulier pour les nouvelles politiques (régionale et environnement). Le traité d'Amsterdam a élargi les domaines de consultation et permis la consultation du CESE par le Parlement européen et le Traité de Lisbonne a conservé l'essentiel du système mis en place par le Traité de Nice. Les articles 301 à 304 du TFUE lui sont consacrés. Il ne s'agit pas d'une institution mais d'un organe consultatif. Il associe les divers groupes d'intérêts économiques et sociaux à la réalisation de l'Union européenne en leur permettant d'exprimer auprès des institutions européennes un point de vue représentatif des citoyens et des groupes sociaux : les employeurs, les salariés et les autres activités. Il est composé d'une Assemblée plénière, d'un Bureau et d'un Secrétariat général et ses membres du CESE sont nommés pour cinq ans renouvelables, contre quatre sous le Traité de Nice. Les nominations doivent assurer une représentation adéquate des différentes catégories de la vie économique et sociale. Le traité de Lisbonne reprend le traité de Nice et limite à 350 le nombre de membres. Groupe 1 (employeurs) : composé de représentants de l'industrie privée et publique, du commerce de gros et de détail, des transports, des banques, des assurances et de l'agriculture. Groupe 2 (salariés) : représentant les travailleurs d'Europe à travers leurs organisations syndicales. Groupe 3 (activités diverses) : composé de membres issus de secteurs très divers, producteurs et consommateurs de biens et de services, (agriculteurs, artisans, commerçants, PME/PMI, professions libérales, représentants des consommateurs, de la communauté scientifique et pédagogique, de l'économie sociale, des familles et des organisations non gouvernementales). Au niveau de certains pays comme la France existe le conseil économique et social régional (CESR) qui est une assemblée consultative représentant les "*forces vives*" de la région. Il rassemble des représentants de quatre catégories socioprofessionnelles (collèges) : les entreprises et activités non salariées (35 % des sièges) ; les organisations syndicales de salariés (35 % des sièges) ; les organismes participant à la vie collective de la région (25 % des sièges) et enfin des personnalités qualifiées participant au développement régional (5 % des sièges). Il s'ensuit l'urgence pour une cohérence dans la démarche de toute politique, d'une synchronisation des institutions qui doivent coller tant aux nouvelles mutations internes que mondiales, la composant du Cnes algérien n'ayant pas été renouvelée depuis des années où de nombreux membres du Cnes dans la presse algérienne ont posé la problématique de la légalité de l'actuelle composante. Exemple et paradoxe, des membres anciens représentants de sociétés publiques travaillant depuis dans le secteur privé représentent toujours le secteur public.

2.-Dynamiser la cour des comptes

2.1-La cour des comptes est régie par l'ordonnance numéro 95-20 du 19 Safar 1416 correspondant au 17 juillet 1995 relative à la Cour des comptes modifiée et complétée par l'ordonnance 10-02 du 26 août 2010. Elle a été consacré tant dans l'ancienne constituons que la nouvelle constitution parue dans la loi numéro 16-01 du 26 joumada el oula 1437 correspondant au 6 mars 2016 portant révision constitutionnelle. Ainsi l'article 202 de la nouvelle constituons stipule qu'il est institué un Organe national de prévention et de lutte contre la corruption, autorité administrative indépendante, placée auprès du président de la République et l'article 192 que la cour des comptes est indépendante. Elle est chargée du contrôle a posteriori des finances de l'État, des collectivités territoriales, des services publics, ainsi que des capitaux marchands de l'État. La cour des comptes contribue au développement de la bonne gouvernance et de la transparence dans la gestion des finances publiques. La Cour des comptes établit un rapport annuel qu'elle adresse au Président de la République, au président du Conseil de la Nation, au président de l'Assemblée populaire nationale et au Premier ministre. La loi détermine les attributions, l'organisation et le fonctionnement de la cour des comptes et la sanction de ses investigations, ainsi que ses relations avec les autres structures de l'Etat chargées du contrôle et de l'inspection. Institution supérieure du contrôle a posteriori des finances de l'État (article 2), institution à compétence administrative et juridictionnelle (article 3), la cour des comptes assiste le gouvernement et les deux chambres législatives (APN-Sénat) dans l'exécution des lois de finances, pouvant être saisie par le président de la République, le chef du gouvernement (actuellement le Premier ministre) ou tout président de groupe parlementaire pour étudier des dossiers d'importance nationale. La question centrale est d'avoir une institution indépendante à l'instar de l'urgence de l'indépendance de la justice. Dans tous les pays du monde où existe un État de droit, la Cour des comptes est une institution hautement stratégique. Sa composante est faible ne pouvant pas contrôler les innombrables entités (administration et entreprises publiques), alors qu''uniquement le contrôle de Sonatrach nécessiterait 200 magistrats financiers. Ayant eu l'occasion de visiter ces structures au niveau international et de diriger en Algérie par le passé (pendant la présidence du feu docteur Amir ex-secrétaire général de la présidence de la République), trois importants audits sur l'efficacité des programmes de construction de logements et d'infrastructures de l'époque, sur les surestaries au niveau des ports et les programmes de développement des wilayas, en relations avec le ministère de l'Intérieur, et celui de l'Habitat assisté de tous les walis de l'époque, je ne saurai donc trop insister sur son importance en évitant, comme par le passé, qu'elle ne soit pas instrumentalisée à des fins politiques. Le nombre par la qualité et non la quantité est certes important car actuellement étant dans l'impossibilité d'avoir un contrôle objectif et exhaustif du fait de la faiblesse du nombre des magistrats. Mais cela n'est pas une condition suffisante pour avoir un contrôle efficace, lui même lié aux contrepoids politiques en fait à la démocratisation de la société. Il faut uniformiser l'action des institutions de contrôle tant politiques que techniques pour avoir une efficacité globale et ce sans verser dans les règlements de comptes, posant d'ailleurs d'une manière objective le problème de la dépénalisation des actes de gestion si l'on ne veut pas bloquer l'initiative des managers qui parfois doivent prendre des décisions au temps réel. Aussi, la problématique posée de l'efficacité de la Cour des comptes dont j'ai été magistrat (premier conseiller et directeur central des études économiques entre 1980/1983 du temps de feu Dr Amir) ayant démissionné fin 2003 de mon plein gré, et d'une manière générale, toutes les institutions de contrôle, y compris celles des services de sécurité est fonction d'une gouvernance globale rénovée. Par ailleurs, si l'on veut lutter contre les surfacturations, les transferts illégaux de capitaux, rendre le contrôle plus efficient, il y a urgence de revoir le système d'information qui s'est totalement écroulé, posant la problématique d'ailleurs de la transparence des comptes, y compris dans une grande société comme Sonatrach. Ayant eu à diriger un audit financier avec une importante équipe avec l'ensemble des cadres de Sonatrach et d'experts, sur cette société, il nous a été impossible de cerner avec exactitude la structure des coûts de Hassi R'mel et Hassi Messaoud tant du baril du pétrole que le MBTU du gaz arrivé aux ports, la consolidation et les comptes de transfert de Sonatrach faussant la visibilité. Sans une information interne fiable, tout contrôle externe est difficile et dans ce cas la mission de la Cour des comptes serait biaisée. Dans les administrations, disons que c'est presque impossible, du fait que leurs méthodes de gestion relèvent de méthodes du début des années 60 ignorant les principes élémentaires de la rationalisation des choix budgétaires. Dans son rapport rendu public dont la presse algérienne s'est fait l'écho le 7 novembre 2012 le rapport de la Cour des comptes met en relief la mauvaise gestion des deniers publics et le manque de transparence.

2.2-Certes, l'on a prévu de renforcer les prérogatives de la cour des comptes dans la nouvelle Constitution. Mais cela n'est pas une question de lois ou de textes juridiques mais la volonté politique de luter contre la corruption et la mauvaise gestion. Les textes existent mais existent un divorce avec la pratique. Certes, l'ordonnance 2010 élargit les missions de la Cour des comptes quant au renforcement de la prévention et de la lutte contre les diverses formes de fraude, de pratiques illégales ou illicites, portant atteinte au patrimoine et aux deniers publics. "*La Cour des comptes exerce un contrôle sur la gestion des sociétés, entreprises et organismes, quel que soit leur statut juridique, dans lesquels l'Etat, les collectivités locales, les établissements, les entreprises ou autres organismes publics détiennent, conjointement ou séparément, une participation majoritaire au capital ou un pouvoir prépondérant de décision.*" Ainsi, la cour des comptes s'assurera de l'existence, de la pertinence et de l'effectivité des mécanismes et procédures de contrôle et d'audit interne, chargés de garantir la régularité de la gestion des ressources, la protection du patrimoine et des intérêts de l'entreprise, ainsi que la traçabilité des opérations financières, comptables et patrimoniales réalisées. Un autre article de l'ordonnance en question, en l'occurrence le 27 bis, stipule que "*si la Cour des comptes relève des faits de nature à justifier une action disciplinaire à l'encontre d'un responsable ou d'un agent d'un organisme public soumis à son contrôle, par référence au statut de ce dernier, elle signale ces faits à l'autorité ayant pouvoir disciplinaire à l'encontre du responsable ou de l'agent concerné. L'ordonnance prévoit le pouvoir de consultation de la Cour des comptes dans l'élaboration des avant-projets annuels de loi de règlement budgétaire et cette révision confère au président de la République l'attribution de saisir la Cour des comptes pour tout dossier d'importance nationale dont, en premier lieu, le renforcement de la prévention et de la lutte contre les diverses formes de fraude, de pratiques illégales ou illicites, portant atteinte au patrimoine et aux deniers publics ».* En second lieu, il est question du renforcement de *« l'efficacité du contrôle de la Cour des comptes à travers l'obligation faite aux responsables des collectivités et organismes qu'elle contrôle de communiquer ses conclusions aux organes délibérant dans un délai maximal de deux mois, tout en tenant informée la cour des comptes des suites réservées*". La cour des comptes devrait travailler en étroite collaboration avec l'Office central chargé de la prévention et de la répression de la corruption. L'accent a été mis sur la modernisation de cet outil permettant de mieux contrôler l'économie nationale afin de lutter efficacement contre toute forme de détournement et atteinte aux deniers publics et au patrimoine national.

●●●

●●●

2.3-Se pose cette question : les procédures de la cour des comptes en Algérie répondent-elles aux normes internationales ? Dans un rapport publié en octobre 2013 par l'UE, les pairs encouragent la Cour des comptes algérienne à résoudre certains problèmes identifiés lors de la revue, notamment, la longueur des procédures et des délais relatifs à certaines prises de décision ; la couverture limitée des contrôles ; le manque de standardisation des méthodes de travail ; la non publication et la diffusion restreinte des rapports de la cour. La loi algérienne oblige la cour des comptes à un rapport annuel dont en principe les conclusions doivent être publiques, mais tout dépend de la volonté politique de réhabiliter les prérogatives de cette Institution stratégique loin de toutes pressions, renvoyant à l'instauration d'un État de Droit, l'Algérie s'est engagée à respecter les normes internationales et a signé plusieurs conventions de lutte contre la corruption qui existe de par le monde mais qui prend en Algérie des proportions alarmantes menaçant la sécurité nationale. Et pourtant les procédures de contrôle et d'investigation sont inspirées des normes internationales, notamment celles élaborées par l'Intosai, dont l'apurement des comptes des comptables publics est un acte juridictionnel portant sur l'exactitude matérielle des opérations de recettes et de dépenses portées au compte du comptable public ainsi que leur conformité avec les lois et règlements en vigueur, la reddition des comptes, tout comptable public est tenu de déposer son compte de gestion au greffe de la cour des comptes en conservant les pièces justificatives qu'il doit mettre à la disposition de l'institution. Les ordonnateurs des organismes publics sont également tenus de déposer leurs comptes administratifs dans les mêmes formes, le contrôle de la discipline budgétaire et financière s'assure du respect des règles de discipline budgétaire et financière et prononce des amendes à l'encontre des responsables ou agents des institutions, établissements ou organismes publics ayant commis une faute ou irrégularité préjudiciable au Trésor public ou à un organisme public. Selon les normes internationales, qui devraient s'appliquer en Algérie, le contrôle de la qualité de gestion a pour finalité d'apprécier les conditions d'utilisation et de gestion des fonds et valeurs gérés par les services de l'État, les établissements et organismes publics et enfin l'évaluation des projets, programmes et politiques publiques, la cour des comptes participant à l'évaluation, au plan économique et financier, de l'efficacité des actions, plans, programmes et mesures initiées par les pouvoirs publics en vue de la réalisation d'objectifs d'intérêt national et engagés directement ou indirectement par les institutions de l'État ou des organismes publics soumis à son contrôle. Il s'agit de poser les véritables problèmes, pour une application efficace sur le terrain. Au moment où entre 2018/2020 les ajustements économiques et sociaux seront douloureux avec la chute des recettes des hydrocarbures, supposant un sacrifice partagé, cela pose la problématique de la moralisation de la vie politique et économique de toute la société algérienne réhabilitant le travail et l'intelligence, sans laquelle aucun développement à terme ne peut se réaliser. Concernant les responsabilités, il y a lieu de tenir compte que l'Algérie est toujours en transition depuis 1986 ni économie de marché, ni économie planifiée. C'est cette interminable transition qui explique les difficultés de régulation, posant d'ailleurs la problématique de la responsabilité du manager de l'entreprise publique en cas d'interférences ministérielles donc du politique où la loi sur l'autonomie des entreprises publiques de 1990 n'a jamais été appliquée. Dans ce cas, la responsabilité n'est-elle pas collective et renvoie au blocage systémique, les managers prenant de moins en moins d'initiatives ? Or, la Cour des comptes, qui doit éviter cette vision répressive mais être un garde-fou, une autorité morale par des contrôles réguliers et des propositions peut jouer son rôle de lutte contre la mauvaise gestion et la corruption qui touchent tant les entreprises que les services collectifs et administrations et donc éviter ce classement déplorable de l'Algérie au niveau des institutions internationales. Mais je ne saurai trop insister que le contrôle efficace doit avant tout se fonder sur un État de Droit, avec l'implication des citoyens à travers la société civile, une véritable opposition sur le plan politique, une véritable indépendance de la justice, tout cela accompagné par une cohérence et visibilité dans la démarche de la politique socio-économique, un renouveau de la gouvernance au niveau global afin de délimiter clairement les responsabilités et pour plus de moralité des dirigeants aux plus hauts niveaux afin de faciliter la symbiose État/citoyens.

Réhabiliter les institutions stratégiques, une question de sécurité nationale

Attention à l'euphorie de la rente des hydrocarbures. Tout développement doit passer nécessairement par la moralisation de la gestion de la Cité, si l'Algérie pays à fortes potentialités surtout humaines, richesses bien plus importante que toutes les ressources minières, veut éviter sa marginalisation au sein du nouveau monde 2020/2030/2040 avec de graves turbulences. L'on ne doit pas, se focaliser uniquement sur quelques cas qui gangrènent la société tant civile que militaire car reconnaissons le, la majorité tant au niveau de l'ANP et des forces de sécurité et de la société civile vit de son travail, devant donc s'attaquer à l'essence de ce mal qui menace la sécurité nationale et non aux actions conjoncturelles qui ne résolvent pas le problème. Le fondement de tout processus de développement comme l'ont démontré tous les Prix Nobel de sciences économiques repose sur des instituions crédibles et c'est une loi universelle. La dynamisation des cinq institutions, le Conseil national de l'Énergie, la cour des comptes, le Conseil économique et social, la Bourse d'Alger et du Conseil de la concurrence, qui conditionnera le développement de l'Algérie comme adaptations tant aux facteurs internes qu'au mouvement du nouveau monde, sera fonction de rapports de forces, renvoyant donc à d'autres sphères que l'économique, en un mot au Politique. En fait leur dynamisation pour leur léthargie trouve son essence dans des enjeux importants de pouvoir concernant l'approfondissement ou pas des réformes structurelles tant dans le domaine politique, économique culturel que social. Car, force est de reconnaître qu'en ce mois de juin 2018, Sonatrach c'est l'Algérie et l'Algérie c'est Sonatrach (plus de 98 % directement et indirectement des recettes en devises) et que l'Algérie a une économie de nature publique avec une gestion administrée centralisée, du fait que les réformes structurelles de fond tardent à se concrétiser sur le terrain. En résumé, Evitons cette vision bureaucratique du passé, sans vision stratégique en ce monde turbulent, instable, mondialisée, à l'approche de la quatrième révolution économique mondiale, certains responsables qui ont besoin de faire leur mu culturelle loin des salons climatisés, pensant que des unités des années 1970, des lois ou nouvelles organisations, avec des changements de cadres juridiques perpétuels qui ont un coût, peuvent changer à la fois le développement et le fonctionnement de la société. La confusion des rôles où l'activisme remplace une démarche maîtrisée traduit le désarroi. Cela ne peut qu'avoir un impact négatif sur le développement du pays et donner une image négative au niveau international. Tout cela renvoie à un autre débat qui est la transition d'une économie de rente avec la dominance d'une économie informelle spéculative à une économie de production de biens et services basée sur la bonne gouvernance et la connaissance supposant de profonds réaménagements au sein de la structure du pouvoir. Aussi, sous réserve d'une mutation systémique, d'un Etat de droit, l'Algérie peut surmonter la crise multidimensionnelle à laquelle elle est actuellement confrontée. L'Algérie a deux choix : faire des efforts pour réformer ses institutions, l'économie vers plus de libertés, de démocratie de transparence et réhabiliter les vertus du travail ou régresser en optant pour le statu quo économique et politique, d'où l'urgence de s'adapter, au mieux des intérêts de l'Algérie, comme le font les pays émergents au nouveau monde. Et pour cela, nous revenons toujours à la morale, surtout la moralité des responsables qui doivent donner l'exemple s'ils veulent mobiliser leur population. Un phénomène analysé avec minutie par le grand sociologue maghrébin Ibn Khaldoun, dès le XIVe siècle qui a montré que l'immoralité des dirigeants, avec comme impact la corruption gangrenant toute la société a pour effet la décadence. Espérons pour l'Algérie un sursaut national.

ademmebtoul@gmail.com

N.-B. : Professeur Abderrahmane Mebtoul, docteur d'État en sciences économiques (1974), auteur de 20 ouvrages et plus de 700 contributions nationales et internationales, a été directeur d'études au ministère de l'Énergie –Sonatrach 1974/1979/1990/1995-2000/2007 ayant dirigé trois audits sur Sonatrach, bilan Sonatrach 1974/1976 - le dossier es carburants 2008 - le dossier du gaz de schiste 2015 - Directeur général des études économiques et haut magistrat à la cour des comptes (premier conseiller) de 1980/1983 - expert au conseil économique et social de 1996-2008 (1)-Le Pr Abderrahmane Mebtoul a dirigé le premier Audit sur Sonatrach entre 1974/1976- le bilan de l'industrialisation 1977/1978 - le premier audit pour le comité central du FLN sur le secteur privé entre 1979/1980- – dirigé les audits sur les surestaries et les surcoûts au niveau BTPH en relation avec le ministère de l'Intérieur, les 31 walis et le ministère de l'Habitat de l'époque 1982 réalisé au sein de la cour des comptes, a dirigé l'audit, l'emploi et les salaires pour le compte de la présidence de la République (2008), l'audit face aux mutations mondiales les axes de la relance socio-économique de l'Algérie horizon 2020/2030 (Premier ministère février 2014), dirigé l'audit assisté des cadres de Sonatrach, d'experts indépendants et du bureau d'Etudes Ernest Young "le prix des carburants dans un cadre concurrentiel - *ministère Energie 8 volumes* - 780 pages –Alger 2008. Dirigé l'audit pétrole et gaz de schiste, opportunités et risques "Premier ministère Alger janvier 2015 - Pr Abderrahmane Mebtoul "*L'Algérie a un répit de seulement trois ans pour changer de cap*" quotidien international financier français *latribune.fr* 19 septembre 2017- *American Herald Tribune* 28 décembre 2016 - Bilan 193/2015 et perspectives de l'économie algérienne horizon 2020/2030- (dossier de 45 pages) sous le titre toute déstabilisation de l'Algérie aurait des répercussions géostratégiques sur tout l'espace méditerranéen et africain.

-Voir sur les contraintes de financement de l'économie algérienne du Pr A. Mebtoul au niveau international en anglais site Mena Forum(Bruxelles-Londres) "*How to Energize the Algiers Bourse ?*" by Dr A. Mebtoul | May 31 - interview au quotidien *El Moudjahid* 29 mai 2018.

ALGÉRIE-FRANCE

Le festival AEM, espace de rencontres directes entre acteurs des deux rives

Le festival Algérie en Mouvement (AEM) a étalé durant quatre jours aux quatre coins de Paris et de l'Ile-de-France le dynamisme créatif de la société algérienne. Un évènement à gros potentiel qui attend de changer d'échelle.

Le festival Algérie en Mouvement du forum Algérie France (AEM) a drainé cette semaine plusieurs centaines de participants dans différents quartiers de Paris et de la première couronne au siège de la région Île-de-France un des soutiens à cet événement.
Littérature ou Internet en Algérie, dans le quartier latin, initiatives citoyennes dans le 4e Arrondissement, nouveaux films algériens à l'auditorium du Conseil régional à Saint Ouen, ou encore rencontres économiques dans l'hôtel des régions dans le 7e Arrondissement. Cette ambition éclectique du Festival AEM pour promouvoir les initiatives algériennes à 360 degrés a rendu l'événement incontournable à Paris pour se tenir à jour de ce qui se passe de nouveau en Algérie. "*L'idée de montrer en France un pays qui bouge plaît au public. Les gens qui viennent après les heures de travail en semaine sont motivés pour apprendre plus sur l'Algérie. Pour leur grande majorité, ce sont des binationaux ou des Algériens établis depuis longtemps en France*", explique une des organisatrices.
Le festival combine des découvertes de nouveaux talents et des opportunités pour les publics de débattre de ce qui se passe en Algérie. Ainsi, "*Internet a-t-il changé la vie des Algériens et comment ?*", thème d'un panel mercredi dernier, a suscité de vifs échanges à l'Institut de recherche en Méditerranée et Moyen-Orient, (IreMMO), un lieu qui s'est avéré trop exigu pour accueillir tous les festivaliers.

La concurrence inopinée de l'ambassade d'Algérie

Le festival Algérie en Mouvement en est à sa 5e année. Il s'installe dans la durée et n'a pas d'équivalent pour mettre la lumière sur la réalité civique, artistique et entrepreneuriale algérienne. L'ambassade d'Algérie à Paris ne s'y trompe pas qui délègue ses représentants chaque année pour assister aux différents panels et qui semble prendre ombrage de son succès d'estime. L'ambassadeur d'Algérie à Paris, Abdelkader Mesdoua, a curieusement programmé une journée, le jeudi 27 septembre, dédiée aux start-ups en Algérie le jour-même où AEM consacrait depuis longtemps dans son programme un atelier d'une journée entière à la rencontre entre entrepreneurs des deux rives. Il est vrai que la nature des intervenants dans les deux évènements n'est pas tout à fait identique. Le festival Algérie en Mouvement présente cette subtilité intéressante de rendre visible de vraies initiatives positives dans l'Algérie profonde – c'est l'objet d'un film projeté à la rencontre citoyenne le jeudi – et de donner la parole à des acteurs autonomes de la société civile ou des médias. Ainsi on peut aussi y entendre Nazim Baya co-fondateur d'*El Manchar* disserter sur l'écosystème de l'édition électronique délabré en Algérie.

Un modèle de festival qui approche de ses limites

Cette autonomie de parole reflète l'indépendance à laquelle tiennent les organisateurs franco-algériens du Festival Algérie en Mouvement. Elle donne une connotation particulière aux panels et aux débats dans le festival. Le forum Algérie France qui travaille à changer l'image toujours dégradée de l'Algérie pour rendre la coopération plus fluide entre les porteurs de projets venant des deux rives a, en partie, réussit son pari depuis 2013. Bien du chemin reste, cependant, à faire. "*Le potentiel de AEM est considérable*", reconnaît Mohamed Zaoui, journaliste et documentaliste algérien installé depuis 1994 en France. Tout le monde s'accorde sur ce constat. Son organisation militante basée essentiellement sur le bénévolat des membres du forum approche de ses limites. AEM est tenu de réunir plus de moyens pour accompagner son développement. Les lieux dédiés au festival deviennent inadaptés et provoquent des frustrations. Ainsi, les nombreuses personnes restées à l'extérieur de l'IreMMO ou encore la décision unilatérale de dernière minute des administrateurs de l'auditorium de la région Ile-de-France d'avancer de 30 minutes la projection de *Enquête au Paradis* de Merzak Allouache, "*parce que le lieu ferme à 22h*".
AEM est en train de devenir la première marque franco-algérienne de la coopération et de la rencontre directe entre acteurs des deux rives. Il peut rapidement changer d'échelle en réunissant les moyens financiers qui lui manque.

PRÉSENTÉ À ALGER

"Noun", spectacle chorégraphique, ou la quête de soi jusqu'aux origines de la vie

Noun, la danse des éléments ou le voyage des oiseaux, ballet oriental contemporain, mis en scène par Assia Guemra, a été présenté vendredi soir à Alger devant un public nombreux, dans une quête de soi jusqu'aux origines de la vie, brillamment menée à travers plusieurs genres musicaux.
Le nombreux public de l'Opéra d'Alger Boualem-Bessaïeh a pris part, près de deux heures de temps, à un voyage existentiel, inspiré des éléments de la nature et adapté par Assia Guemra du poème épique, *Manteq Ut Tayr* (le langage des oiseaux), écrit au XIe siècle par l'Iranien Farid Ud-Din Attâr.
D'une grande densité, le spectacle, à la portée philosophique, invite l'Homme à méditer sur le sens qu'il doit donner à sa vie, à travers la symbolique des oiseaux, réunis et partis, dans un passé lointain selon la légende, à la recherche du Simorgh (oiseau fabuleux et puissant), pour les guider et les gouverner. Dans leur extraordinaire périple qui les mènera aux quatre coins du monde, les oiseaux vont être contraints de passer les *épreuves du Noun* (de la puissance), se mesurant alors, à l'eau, le feu, le bois, le fer, la terre, l'air et l'éther.
Issues des grandes écoles de danse et de musique, huit ballerines élancées, dirigées par Assia Guemra, et sept musiciens chevronnés sous la baguette de Nasro Beghdad, de différentes origines, ont donné vie au spectacle, étalant une vingtaine de tableaux, rendus en un seul acte. Dans la grâce du mouvement et la beauté du geste, les ballerines, en couleurs variées dans leurs accoutrements haute couture conçus par la metteure en scène et Albert Spierglass, ont incarné successivement dans la dureté des épreuves, les éléments de la nature, dans différentes chorégraphies (parfois acrobatiques), en solo ou en groupe.
Mettant en valeur la musique algérienne dans sa diversité, en rapport intelligent avec les musiques du monde, les pièces signées Nasro Beghdad, rendues sur scène par un orchestre acoustique, ont été d'un soutien concluant aux chorégraphies, exécutées avec douceur, dans des variations modales et rythmiques, appelant plusieurs registres musicaux de différentes cultures. Les enchaînements agréables à l'oreille des genres, arabo-andalou, flamenco, les maqamet et taqacimes du style oriental, le gnaoui, le moderne, les musiques asiatiques, le bedoui et le chaoui, ont montré la force de l'arrangement, établissant des passerelles d'échanges et un dialogue entre les cultures.
Parmi les pièces étalées, en plus de celles qui ont concerné les épreuves avec les éléments de la nature, *À la recherche, Le Noun d'or, Le grand brasier, Hydre sage d'orient, Terra, Voile d'éther, Métamorphose* (1 et 2), *Naissance* et *La voie de la joie*. La scénographie, minimaliste mais judicieuse, s'est contentée de quelques calligraphies (du Noun) suspendues à l'avant scène, des accessoires et un éclairage des plus concluants qui a créé de belles atmosphères, en phase avec les figures exécutées.
En présence du chef de cabinet du ministère de la Culture, Ali Redjel et le président du Conseil international de la danse, partenaire officiel de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco), le public, découvrant et se découvrant, a été ravi par la puissance et la beauté des conceptions, tant sur le plan chorégraphique que musical. *Noun*, spectacle de danse contemporaine qui interroge l'Homme sur sa raison d'être, présenté dans des formes esthétiques hautement appréciées et très applaudies par l'assistance, a été organisé par l'Opéra d'Alger, en collaboration avec *Salama Magazine*, sous l'égide du ministère de la Culture.

EURO 2024

L'UEFA choisit l'Allemagne et la... sécurité

L'UEFA a choisi la sécurité en confiant à l'Allemagne l'organisation de l'Euro 2024, au détriment de la Turquie qui échoue ainsi pour la quatrième fois.

L'Allemagne l'a emporté largement : sur les 17 membres du comité exécutif de l'UEFA autorisés à voter, 12 l'ont fait en faveur du dossier allemand et 4 pour la Turquie, un membre s'étant abstenu, a précisé l'organe dirigeant du football européen. Deux membres du gouvernement de l'instance ne pouvaient pas prendre part au scrutin, Reinhard Grindel, président de la fédération allemande, et le vice-président de la fédération turque, Servet Yardimci. Cette désignation s'est produite alors que le président turc Recep Tayyip Erdogan, qui dénonçait en 2017 les "*pratiques nazies*" du gouvernement allemand, entamait, hier à Berlin, une visite d'État censée réconcilier les deux pays.

L'Euro 2024 réunira 24 sélections pour 51 rencontres disputées dans dix stades déjà construits, dont l'Allianz Arena de Munich et le Stade olympique de Berlin. La dernière grande compétition organisée par l'Allemagne était le Mondial de football 2006. L'Allemagne de l'Ouest avait déjà organisé l'Euro en 1988, mais c'était avant la réunification avec l'Est.

Pour la Turquie, il s'agit de la quatrième candidature infructueuse, battue d'une seule voix en 2010 par la France pour l'organisation de l'Euro 2016. Hier, avant le vote, les deux candidatures ont effectué une ultime présentation devant le comité exécutif. Puis un résumé du rapport d'évaluation a été présenté au gouvernement de l'UEFA, présidé par le Slovène Aleksander Ceferin. Dans ce document de 42 pages, rendu public la semaine dernière, l'UEFA délivrait un satisfecit à la candidature allemande, saluant une vision basée sur l'idée que "*le football peut unifier la société et un dossier de très haute qualité*".

Malgré tout, jusqu'au bout, les responsables de la candidature allemande, pourtant présentée comme favorite, ont été nerveux. La Fédération allemande a notamment dû faire face à une polémique née trois semaines avant le Mondial russe et qui s'est prolongée après la Coupe du monde, et a débordé sur la scène politique et diplomatique. Les internationaux allemands Mesut Özil et Ilkay Gündogan, tous deux d'origine turque, avaient rencontré le Président Erdogan en posant pour une photo avec lui. Les deux joueurs ont fait face à de nombreuses critiques et Özil a annoncé après le Mondial qu'il quittait la Mannschaft, s'estimant victime de "*racisme et d'un manque de respect*". Mais cela semble avoir peu pesé dans un vote au résultat sans équivoque face à une candidature turque qui soulevait trop d'interrogations.

Avant l'édition 2024, le prochain Euro sera organisé en 2020 dans 12 pays. Le précédent, en 2016, qui s'est tenu en France, a été remporté par le Portugal.

RONALDO

Une nouvelle évolution ?

Samedi soir, la Juventus Turin a frappé fort de l'autre côté des Alpes en dominant Naples (3-1) lors du choc de la 7e journée de Serie A. Et s'il n'a pas marqué, Cristiano Ronaldo a sans contestation possible réussi son meilleur match depuis son arrivée dans le Piémont, en faisant briller ses partenaires.

En misant un peu plus de 100 millions d'euros pour le faire venir pendant l'été, la Juventus Turin a malgré tout pris des risques... car, faut-il le rappeler, Cristiano Ronaldo aura 34 ans au début de l'année 2019 et, même si les tests physiques opérés en début de saison ont été phénoménaux, investir une telle somme sur un joueur en fin de carrière, aussi exceptionnel soit-il, pouvait relever de la folie pure et simple. Et sur l'entame de l'exercice 2018-2019, les prestations en demi-teinte du principal intéressé donnaient du grain à moudre aux sceptiques.

Après la rencontre de samedi soir entre la Vieille Dame et son grand rival napolitain, remportée (3-1) par les Bianconeri au détriment des Partenopei (7e journée de Serie A), le débat semble clos. Car celui qui était obnubilé par le but et frappait à la moindre opportunité sur ses premières sorties avec son nouveau maillot sur les épaules, s'est dévoilé dans un registre bien différent sur la pelouse de l'Allianz Stadium. Evidemment, CR7 a tenté sa chance à plusieurs reprises contre le Napoli, toujours avide de l'ivresse du goleador, mais il s'est aussi et surtout parfaitement fondu dans le collectif. Son travail préparatoire sur le flanc gauche avant de centrer pour Mario Mandzukic sur le premier but turinois en est le parfait exemple...

Ses actions d'ailier, courantes lorsqu'il était encore à Manchester United, étaient devenues bien plus rares au Real Madrid ces dernières années, où le quintuple Ballon d'or tirait la couverture à lui, n'hésitant pas à tenter sa chance sur des actions où certains de ses coéquipiers auraient pu être servis. Et Cristiano Ronaldo, outre cette passe décisive, a aussi indirectement offert le doublé à un "TalisMandzukic" qui a su profiter de la belle frappe du droit de son nouveau partenaire, repoussée par le poteau droit du but napolitain. Le champion d'Europe 2016 a ensuite fait parler son jeu de tête pour dévier le cuir vers Leonardo Bonucci pour le 3-1.

Il ne manquait donc plus qu'un but pour que la panoplie complète du Portugais soit de sortie. Mais peu importe, ce dimanche, la presse spécialisée transalpine est sous le charme de ce Ronaldo, qui a livré un "*match extraordinaire*" selon *la Gazzetta,* et dont l'entente avec Mario Mandzukic fait désormais peur à toute la Serie A.

IBRA-ROONEY

Les légendes ne meurent jamais

Zlatan Ibrahimovic et Wayne Rooney ont tous les deux inscrit un doublé pour les équipes respectives de Los Angeles et DC United samedi soir, préservant l'espoir d'une qualification en playoffs.

Zlatan Ibrahimovic et Wayne Rooney ne sont pas venus en Major League Soccer en pré-retraite. Les deux gloires exilées du football européen continuent de porter leur équipe respective sur leurs épaules et d'entretenir la possibilité d'une présence en playoffs au terme de la saison régulière.

Alors que Neymar vient de battre son record de précocité sous le maillot du PSG, "Ibra" a lui égalé samedi les marques des légendes locales Landon Donovan et Robbie Keane sur une saison de Major League Soccer pour les Los Angeles Galaxy. Le Suédois, auteur d'un doublé lors de la victoire (3-0) de son équipe contre les Vancouver Whitecaps, en est à 20 réalisations en 24 matches. Grâce à ces deux buts, dont l'un sur une frappe laser sous la barre, et au penalty transformé par Romain Alessandrini, les Californiens, 7e de la Conférence Ouest, continuent de croire à leur objectif à trois journées de la fin. Leurs concurrents directs du Real Salt Lake, à un point devant, se déplacent au Sporting Kansas City dimanche.

Dans le même temps, Wayne Rooney a aussi fait des siennes. L'Anglais a été l'auteur d'un doublé lors de la nette victoire (5-0) de DC United à domicile contre l'Impact Montréal de Bacary Sagna et Rod Fanni. Le club de Washington est également 7e, mais à l'Est, et s'est rapproché de sa victime du soir, premier qualifié virtuel pour la post-saison. Rooney, lui, en est à 7 buts en 15 apparitions dans la capitale fédérale.

REAL MADRID

Zidane voulait s'en aller bien plus tôt

A la surprise générale, Zinedine Zidane a annoncé sa démission du poste d'entraîneur du Real Madrid le 31 mai dernier. Un départ qui aurait pu survenir bien plus tôt, nous dit-on. En effet, *Marca* affirme que le Zineddine Zidane a songé à quitter le navire après l'élimination de la Maison Blanche en Coupe du Roi contre Leganés, donc fin janvier.

Mais, retenu par le président Florentino Pérez, le champion du monde 1998, qui se disait "*lessivé*", a finalement décidé de terminer la saison, remportant, au passage, une troisième Ligue des Champions consécutive. Une sortie par la grande porte bien plus digne pour "Zizou".

MAN CITY

Guardiola agacé par Mendy ?

Fin de l'idylle entre l'entraîneur de Manchester City Pep, Guardiola, et son latéral gauche Benjamin Mendy (24 ans, 4 matchs en Premier League cette saison) ? À en croire *ESPN*, cela pourrait être le cas. En effet, *ESPN* a affirmé ce dimanche que l'ancien coach du FC Barcelone, "*lassé par le manque de professionnalisme du Tricolore et ses retards répétés, aurait envisagé l'idée de le placer sur la liste des transferts*". Affaire à suivre.

ÉCOSSE

Un arbitre blessé par un projectile lors de la défaite des Rangers

Les Glasgow Rangers ont réalisé une bien mauvaise opération dans le Championnat écossais. Battue sur le terrain de Livingston, l'équipe de Steven Gerrard a rétrogradé à la sixième place au général, et pointe désormais à huit longueurs du leader, Heart of Midlothian, après 7 journées.

Le match a par ailleurs été marqué par un incident. Son déroulé a été interrompu durant plusieurs minutes, un arbitre ayant été blessé par un projectile lancé des tribunes. L'assistant, qui se tenait devant les supporters à ce moment-là, a dû être soigné pour une coupure à la tête, avant de finir la rencontre.

FOOTBALL, CHAMPIONNAT DE LIGUE 1 MOBILIS

Le Chabab droit vers le purgatoire

La quatrième défaite de suite contre le MC Oran, comptant pour la 8e journée de Ligue 1, enfonce davantage le CR Belouizdad dans sa crise et lui complique sérieusement la vie.

PAR MOURAD SALHI

Une autre contre-performance qui mettra le club phare de Laâquiba dans une situation plus délicate. Lanterne rouge au classement du championnat de Ligue 1 avec 2 points seulement, le CR Belouizdad se dirige tout droit vers le purgatoire. Rien n'indique que cette formation algéroise va améliorer sa situation.

Après cette défaite à domicile face au MC Oran, cinquième du genre depuis l'entame de la saison, l'entraîneur Si Tahar Cherif El Ouazani quitte ou plutôt "*abandonne*" le navire. Cet entraîneur n'a rien pu faire dans de telles conditions catastrophiques. "*Je ne peux plus continuer dans de telles conditions*", a-t-il lâché.

Avec un staff technique et des joueurs sans domicile fixe, cette formation algéroise fondée en 1962 ne peut pas faire mieux. Les joueurs, qui ne se présentent que le jour du match, ne peuvent pas espérer mieux. Avec cinq défaites, deux matchs nuls et une seule victoire, les coéquipiers de Balagh voient rouge.

Le club, qui a pourtant paraphé un contrat de partenariat avec le groupe Madar, n'arrive pas à sortir la tête de l'eau. La réalité du terrain n'augure rien de bon. Les joueurs n'ont plus le moral sur le terrain. Les responsables du Slub sportif amateur, à leur tête le président Karim Chettouf, ne peuvent plus supporter la situation.

"*Nous sommes livrés à nous-mêmes. Outre les difficultés financières, le club est visé par les arbitres. On ne peut plus continuer comme ça. Le club est abandonné par les siens'*", a indiqué le président du CSA, Karim Chettouf. Si le club se trouve dans une situation aussi catastrophique, c'est à cause du président Mohamed Bouhafs, aux abonnés absent. Il faut dire que les effets de la crise financière, dans laquelle se bat le club, et qui a été la cause de la défalcation de trois points dès le premier match pour cause de forfait, sont encore apparents. Le Chabab risque encore de s'enfoncer davantage si jamais les dirigeants ne paient pas le dû du joueur Aoudou exigé par la Fifa et qui s'élève à plus de 400 millions.

Dans le cas où les dirigeants ne s'activent pas pour régler le joueur, une autre défalcation sera imposée au club, lequel se retrouvera une autre fois avec moins d'un point, ce qui compliquera encore plus la situation du club surtout que les clubs du haut du tableau ont pris déjà le large.

Lors de la prochaine journée, prévue le week-end prochain, le Chabab se déplacera à Constantine pour défier le champion d'Algérie sortant, à savoir le CS Constantine. Une autre mission qui s'annonce plus compliquée pour le Chabab du côté de la ville des Ponts suspendus.

M. S.

USM BLIDA

Lounici démissionne

Le coach de l'USM Blida, Khaled Lounici, a décidé de quitter le navire blidéen après un énième revers à domicile face au nouveau promu de Ligue 2 algérienne ; le NC Magra, sur le score de (0-2).

L'ancien international algérien a décidé de ne pas poursuivre l'aventure avec les Vert et Blanc, il est arrivé au club lors de ce Mercato d'été.

Le club de Blida occupe une place de relégable à la 14e place du classement général, avec seulement quatre points récoltés en huit rencontres.

USMH

Le coach Laoufi jette l'éponge

L'entraîneur de l'USM El Harrach, Salem Laoufi, a annoncé sa démission de son poste au sein du club algérois après le match nul (0-0) face au RC Kouba pour la huitième journée de Ligue 2 algérienne.

Le technicien algérien a déclaré à *Compétition* : "*Je tiens à annoncer officiellement ma démission. Comme lors des matchs précédents, l'équipe tourne bien, mais il nous manque toujours cette dernière touche.*" Et d'ajouter : "*J'espère que le prochain entraîneur provoquera le déclic et parviendra à sortir l'USMH de cette situation.*"

Salem Laoufi est arrivé à l'USMH en juillet dernier après une saison passée à l'ASM Oran, le coach connaît bien la maison d'El-Harrach pour avoir longtemps assisté Boualem Charef à la tête des Jaune et Noir.

ANGLETERRE

Passe décisive et carton rouge pour Benrahma

L'international algérien Saïd Benrahma a délivré sa cinquième passe décisive en Championship, hier 30 septembre 2018, face au Reading (2-2) lors de la dixième journée du championnat.

Saïd Benrahma a trouvé, sur un centre, son coéquipier, Neal Maupay, qui inscrit le premier but de la partie à la 11e minute de jeu. Le milieu de terrain algérien se fait ensuite expulsé à la 85e minute de jeu suite à une faute inutile sur un joueur adverse. Benrahma prend un deuxième carton jaune et sort du terrain.

L'ancien joueur d'Ajaccio est arrivé cet été en Championship anglaise, il a offert cinq passes décisives et il a inscrit un but depuis le début de la saison.

LIGUE 1 - 8e JOURNÉE

La JS Saoura stoppe l'hémorragie

La JS Saoura a mis fin à une série de trois défaites de suite en allant gagner sur la pelouse du MO Béjaïa (0-1), ce samedi pour le compte de la deuxième partie de la 8e journée de la Ligue 1. Contrairement à la JSS, le CR Belouizdad tombe face au MC Oran et enchaîne les contre-performances. Fin de la mauvaise série de la JS Saoura, les gars du Sud ont réussi à sortir la tête de l'eau en allant chercher trois précieux points à Béjaia face au Mouloudia local (0-1). Une fois de plus, la formation sudiste s'est tournée vers son buteur attitré, Mustapha Djallit (45'), pour renouer avec le succès après trois défaites d'affilées. Au classement, cette victoire de la JSS se traduit par une 7e place (10 pts), tandis que les Crabes reculent à la 9e position (9 pts). Le derby algérois de cette 8e manche, Paradou AC-USM Alger, est revenu aux Rouge et Noir (1-3). Bien déterminés à effacer leur élimination en quart de finale de la Coupe de la Confédération africaine de football (CAF), les Usmistes ont réussi à prendre le meilleur sur leur adversaire du jour grâce à Ibara (25'), Cherifi (59') et Benguit (61'). Dauphin de la JSK, l'USMA (2e – 15 pts) porte son total à 15 unités et compte toujours deux matchs en retard.

FRANCE

Atal, encore 90 minutes contre le PSG

Titularisé une nouvelle fois face à une redoutable équipe du PSG et un trio d'attaque composé de Neymar, Di Maria et Mbappe, Youcef Atal a fait un bon match malgré quelques difficultés.

Positionné en première mi-temps en tant que milieu droit dans un (3-5-2), Youcef Atal a essayé d'apporter offensivement avec sa vitesse et sa qualité technique sans oublier d'aider son arrière garde. L'ancien joueur de Courtrai a fait même réussi un petit exploit technique avec une petit-pont sur Diaby pour se faufiler dans la surface (41'). Score de la première période 1-0 pour les visiteurs .

En deuxième mi-temps Vieira a redescendu l'international Algérien d'un cran en tant que latéral droit dans une défense à 4 mais son équipe s'est fait surprendre dès la reprise grâce à un but de Nkunku (46')

Atal a ensuite vu l'expulsion de son coéquipier Cyprien qui a laissé son équipe en infériorité numérique à une demi-heure de la fin de la rencontre mais l'algérien va sauver les siens sur corner en détournant la tête de Thiago Silva sur la ligne (66').

Les Niçois ont subi durant cette rencontre mais Youcef Atal était quand même l'un ou le meilleur élément de son club une nouvelle fois, il a encore sauvé Nice en toute fin de match d'un troisième but quand il s'est trouvé seul face à deux attaquants du PSG mais il a réussi à dévier d'une talonnade le centre qui se diriger vers Neymar (87') mais le Brésilien signera tout de même son doublé dans les arrêts de jeu.

Score final 3-0 pour le Paris Saint-Germain qui fait un sans-faute en Ligue 1 et une nouvelle défaite de Nice.

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville
Office de Promotion et de Gestion Immobilière
Wilaya de Batna

DIRECTION GÉNÉRALE
DÉPARTEMENT MAITRISE D'OUVRAGE
SERVICE CONDUITE DES OPÉRATIONS
REF...../DMO/...../DG/2018

MISE EN DEMEURE

Les entreprises titulaires des marchés suivants :

N°	ENTREPRISE / ADRESSE	PROJET/LOCALITÉ	MARCHE OU CONVENTION N° / DU	N° mise en demeure
01	SARL OSRAS SIS A Coopérative protection civile Bouzourane Bt 4 - BATNA-	TRAVAUX D'ACHÈVEMENT DE 20/2430/5000 LPL A OULED AOUF	N° 44/2017 du 15/05/2017	02
02	DOUADI AMMAR SIS A RAS ELAYOUNE - BATNA-	Réalisation des Travaux VRD de 20/2430/5000 LPL à EL HASSI	N° 59/2018 du 23/05/2018	02

sont mises en demeure de renforcer leurs chantiers en moyens humains et matériels et de les approvisionner en matériaux de construction, et ce dans un délai de (08) jours à compter de la date de publication de la présente mise en demeure. Faute de quoi, les présents marchés seront résiliés aux torts exclusifs de l'entreprise.

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL

Midi Libre n° 3504 - Lundi 1er octobre 2018 - Anep 828 882

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE OUARGLA
DAIRA DE HASSI MESSAOUD
COMMUNE DE HASSI MESSAOUD
CODE FISCALE 098430045055810

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES
N° 41 / 2018

Le président de l'assemblée populaire communale de Hassi Messaoud lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales pour :
REALISATION DU RESEAU DE L'ECLAIRAE SOLAIRE CITE 1850 LOGTS TROISIEME TRANCHE
les entreprises intéressées par le présent avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales peuvent retirer le cahier des charges auprès du bureau des marches de la commune de Hassi Messaoud, contre paiement de : 5000.00 DA .
l'offre doivent comporter un dossier de candidature, une offre Technique et une offre Financière
1-DOSSIER DE CANDIDATURE :contient les pièces fixées à l'article 10-01 du cahier des charges
2-OFFRE TECHNIQUE :contient les pièces fixées à l'article 10 -02 du cahier des charges
3-OFFRE FINANCIERE :contient les pièces fixées à l'article 10 -03 du cahier des charges

Les offres doivent être déposées par porteur au secrétariat du président de l'assemblée populaire communale de Hassi Messaoud .
Mettre le dossier de candidateur dans une enveloppe séparée fermée et cachetée portant la mention suivante :
nom de la société :.....
appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales N°/...../.....
REALISATION DU RESEAU DE L'ECLAIRAE SOLAIRE CITE 1850 LOGTS TROISIEME TRANCHE
(DOSSIER DE CANDIDATURE)
1- Mettre l'offre technique dans une enveloppe séparée fermée et cachetée portant la mention suivante :
nom de la société :.....
appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales N°/...../.....
REALISATION DU RESEAU DE L'ECLAIRAE SOLAIRE CITE 1850 LOGTS TROISIEME TRANCHE
(L'OFFRE TECHNIQUE)
2- Mettre l'offre financière dans une enveloppe séparée fermée et cachetée portant la mention suivante :
nom de la société :.....
appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales N°/...../.....
REALISATION DU RESEAU DE L'ECLAIRAE SOLAIRE CITE 1850 LOGTS TROISIEME TRANCHE
Les trois enveloppes indiquées ci-dessus : doivent être mises à leur tour dans une autre enveloppe fermée, anonyme et portant la mention suivante :
A Monsieur le président de l'assemblée populaire communale de Hassi Messaoud
« A ne pas ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres»
appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales N°/...../.....
REALISATION DU RESEAU DE L'ECLAIRAE SOLAIRE CITE 1850 LOGTS TROISIEME TRANCHE

Le délai de préparation des offres est fixé à 15 jours à partir de la première date de parution dans le BOMOP ou la presse.
Le dépôts des offres aura lieu le dernier jour de la durée du préparation des offres et l'heure limité de dépôts des offres est fixé à 14 h00 ,en cas ce jour coïncide avec un jour férié ou week-end ,la durée de préparation des offres se prolongé au jour ouvrable qui suit.
Les soumissionnaires sont invités à assister à la séance de l'ouverture des plis techniques et financières aura lieu le même jour a 14h30 au siège de la commune de hassi messaoud
Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres un délai de préparation des offres augmentée de (03) trois mois

Midi Libre n° 3504 - Lundi 1er octobre 2018 - Anep 828 889

Cuisine

Tikourbabine

Ingrédients
150 g de viande
3 mesures de semoule moyenne
1 mesure d'huile
1 oignon
1 tomate bien mûre
2 c à soupe de tomates concentrée
1 poignée de lentilles
Légumes de saison coupés en petits morceaux (pommes de terre, carottes, courgettes, navets)
1 bouquet de coriandre et menthe
Poivre noir
Poivre rouge
Rass el hanout
Sel

Préparation
Mettre la viande dans une marmite.
Hacher dessus un oignon et les tomates avec 3 c à soupe d'huile.
Ajouter le sel et les autres épices.
Faire revenir pendant 15 min.
Ajouter de l'eau chaude, verser les lentilles bien triées et lavées et les légumes.
Remettre le tout à cuire.
En parallèle, mettre la semoule dans un saladier, ajouter un oignon haché, la menthe, ras el-hanout, le poivre noir et le sel.
Ajouter l'huile et ramasser avec l'eau jusqu'à obtenir des boules de la taille d'un œuf.
Mettre à cuire dans la sauce.
Au moment de servir ajouter la coriandre et la menthe.

Biscuits cannelés

Ingrédients
4 œufs
175 g de sucre
225 g de farine
1/2 l de lait
75 g de beurre
Un sachet de vanille
Eau de fleur d'oranger

Préparation
Casser les œufs entiers dans un saladier, mettre le sucre, mélanger puis ajouter la farine, le lait chauffé à 90°C, tiède mais pas bouilli, avec le beurre fondu. Ajouter la vanille et la fleur d'oranger.
Verser dans des moules à cannelés, mettre au four, une fois doré, c'est cuit.

SOINS ET BEAUTÉ

Comment masquer les petites imperfections de votre nez

De petites imperfections du nez peuvent donner à un visage une expression particulière, une touche de sympathie, mais peuvent aussi être source de complexes en raison de leur inesthétisme. Faisons le tour des différentes formes de nez et des manières de les maquiller.

Les techniques sont fondées sur deux principes

- La création d'effets d'optiques par des jeux avec les différentes teintes
- Le détournement de l'attention sur une autre partie du visage, tel que les lèvres et les yeux.

Les différents types de nez et le maquillage adapté

Le nez grec

Il s'agit d'un nez droit, classique dont les courbes ne sont souvent pas assez prononcées et qui peut donner à un visage une expression de dureté, de sévérité.

Pour adoucir les formes d'un nez grec, il faut obscurcir la partie haute à l'aide d'un fond de teint foncé en nuançant peu à peu vers la pointe. La correction devra être légère afin de ne pas créer une zone trop sombre.

Le nez aquilin

Il se caractérise par une bosse prononcée qui donne au visage une expression sévère et noble.

Pour atténuer ses formes, il faut éclaircir la base du nez entre les sourcils. On peut également, notamment si le nez est un peu long, appliquer une ombre sous la pointe du nez.

Il est en revanche déconseillé d'obscurcir la partie la plus proéminente du nez.

Le nez épaté

Le nez est épaté ou plat lorsque l'arête est peu prononcée.

On peut corriger un nez trop épaté à l'aide de fond de teint plus foncé sur les côtés et plus clair sur le dessus.

Le nez en trompette

Bien que généralement considéré comme un charme indéniable, le nez en trompette peut également donner au visage un air intrigant.

On peut corriger un nez trop épaté en appliquant une base plus sombre au niveau de la zone centrale de la pointe puis en nuançant vers le haut.

Un nez trop long

Typique d'un visage allongé, un nez est trop long lorsque ses proportions excèdent les lignes harmonieuses du visage.

Pour corriger un nez trop long, vous pouvez tout d'abord obscurcir la pointe au niveau de la zone inférieure et maquiller les yeux au niveau de la paupière inférieure en créant un effet d'optique pour le raccourcissement du nez.

BON À SAVOIR

Pourquoi pleure-t-on quand on épluche les oignons ?

A chaque fois que vous épluchez des oignons, c'est plus fort que vous, vous pleurez. Les oignons rendraient-ils triste ? Non ! En réalité, ils irritent les yeux.

L'oignon est en effet constitué de cellules qui renferment des composés soufrés et une substance, plus précisément, une enzyme que l'on nomme allinase. Lorsque votre couteau vient couper les cellules de l'oignon, l'allinase est libérée et va entraîner la formation d'un composé lacrymogène, c'est-à-dire qui fait pleurer ! Ce composé est volatile et contient du soufre.

Lorsque ce composé soufré rentre en contact avec le liquide qui protège nos yeux des poussières et intrus puisqu'il baigne notre cornée, il se dissout et cela entraîne la formation d'acide sulfurique particulièrement irritant. La parade est alors immédiate : le cerveau est alerté de la présence de ce corps étranger et surtout douloureux puisqu'il est acide. Le système de production des larmes est enclenché ! Les larmes sont produites abondamment pour rincer les yeux.

Comment faire ?

Il faut avoir recours à un système audacieux. Comme la substance responsable de cette production de larmes est volatile, une solution pour éviter cette expérience larmoyante est de placer l'oignon sous un filet d'eau pour l'éplucher et le couper. La diffusion du facteur lacrymogène est stoppée puisqu'il est dissous par l'eau.

Oignon et santé

Il est conseillé aux cardiaques : en effet, 200 g d'oignons crus par jour évite la formation de caillots et protège contre l'obstruction des vaisseaux. Dans de nombreuses cultures, on se sert des oignons pour guérir des maladies comme le rhume, les diabètes, l'ostéoporose, etc. En usage externe dans les furoncles. Une équipe de l'université d'Hokkaido Tokai (Japon) a découvert qu'une qualité étonnante de l'oignon améliore les performances de la mémoire.

Trucs et astuces

Huile de cuisson

Pour éviter que l'huile de cuisson ou d'assaisonnement ne rancisse, conservez la à l'abri de la lumière, en ajoutant une c. à soupe de sucre dans la bouteille d'huile.

Réussir vos meringues...

Réaliser ses propres meringues n'est pas chose aisée. Elles "tombent" en cuisant. Si vous les saupoudrez de sucre glace avant de les enfourner, elles conserveront leur forme d'origine.

...votre caramel...

Ajoutez quelques gouttes de citron dans votre sucre pour empêcher celui-ci de cristalliser Si vous voulez le rendre liquide, ajoutez un peu d'eau en fin de cuisson.

...la crème anglaise

Si votre crème anglaise a bouilli, mettez la dans une bouteille en verre et remuez fortement, ce qui aura pour effet de faire disparaître les grains.

O. A. A.

Mots Fléchés N°3683

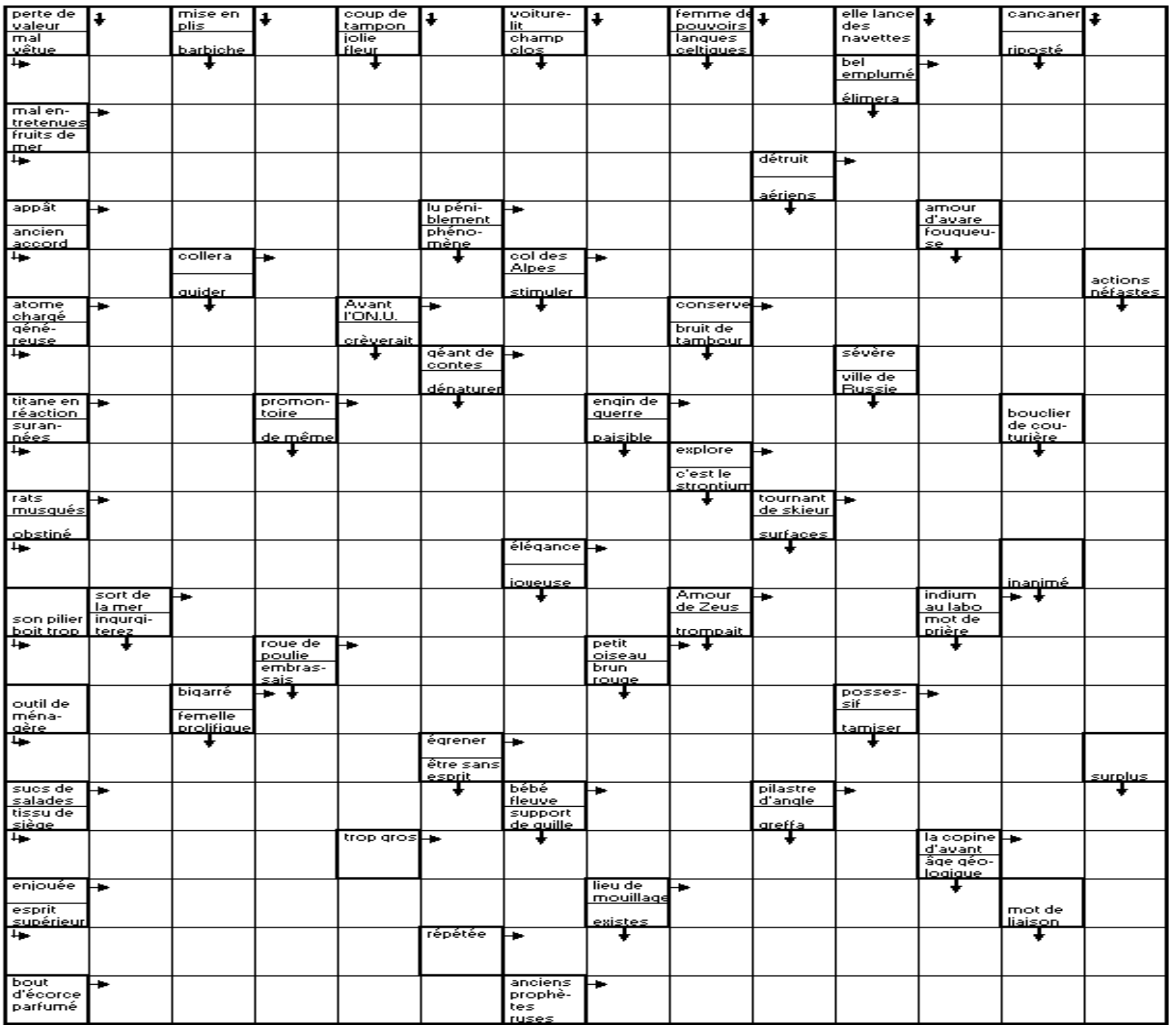

SUDOKU N°3683

	3			5	8			2
	9		2		6		1	
8			9	3			7	
	5			4	9		6	8
		9				3		
3	8		5	1			2	
	1			2	4			6
	2		7		3		4	
9			1	6			8	

SOLUTION SUDOKU N°3682

2	5	1	8	7	9	3	6	4
4	9	3	1	6	2	5	8	7
6	7	8	4	5	3	9	2	1
8	2	9	5	4	7	6	1	3
3	1	4	2	8	6	7	9	5
7	6	5	9	3	1	2	4	8
9	8	7	3	2	4	1	5	6
5	3	2	6	1	8	4	7	9
1	4	6	7	9	5	8	3	2

SOLUTIONS MOTS FLECHES 3682

■ T ■ B ■ L ■ S ■ P ■ E ■ O
S H E R L O C K H O L M E S
■ A M A I G R I E S ■ O D E
P L A I R E ■ A L E R T E R
■ A S S E R V I E ■ A I N E
A S C E S E ■ T E M P O ■ Z
■ S U R ■ N A ■ S U E N T ■
V O L A N T E S ■ R U ■ A M
■ T A I E ■ R E U S S I R A
C H I E N D E N T ■ E N T E
■ E ■ N E O N S ■ E S S E S
T R O T ■ S T E N O ■ E S T
■ A R ■ P E ■ S A L E R ■ R
E P I E R E Z ■ G E N E P I
■ I G U E ■ E T E ■ T R I A
T E I N T E R A ■ F R A C ■
■ ■ N E ■ P O S T E E ■ O R
P R E C H A ■ S O U R I R A
■ U ■ T U R B A N ■ A L E S
D E V E R S A I ■ F I E R E
■ R U S E E S ■ C A S S A S

Le réchauffement modifie la végétation de l'Arctique

Connue pour sa végétation de graminées basses et de buissons nains, la toundra arctique se modifie avec le réchauffement.

Ces trente dernières années, des plantes de plus grande taille sont apparues, selon une étude internationale avec participation suisse. Une équipe incluant 130 scientifiques de différents pays, dont des chercheurs de l'Institut fédéral de recherches sur la forêt, la neige et le paysage (WSL), de l'Institut pour l'étude de la neige et des avalanches (SLF) et de l'Université de Zurich (UZH), présente mercredi ce constat dans la revue *Nature*.

Les auteurs ont dépouillé le plus grand jeu de données à ce jour concernant les plantes de la toundra arctique. Celui-ci collecte des observations sur quelque 120 points tout autour du cercle polaire, en Alaska, au Canada, en Islande, en Scandinavie et en Sibérie, mais aussi à des altitudes élevées dans les Alpes, où les conditions climatiques sont très semblables à celles de l'Arctique.

Les relevés - plus de 50.000 mesures de plantes sur trente ans - montrent que cette augmentation de taille n'est pas limitée à certaines régions, mais s'observe sur pratiquement tous les sites étudiés, ont indiqué les trois institutions suisses dans un communiqué commun.

De nouvelles espèces

Les espèces végétales locales ont parfois une taille plus importante qu'il y a trente ans. Mais ce sont surtout des espèces nouvelles, de taille plus importante, qui ont colonisé la toundra, alors qu'elles poussent normalement dans des régions plus chaudes.

Un phénomène similaire peut s'observer sur les sommets des Alpes, comme une étude du SLF et du WSL publiée précédemment dans la revue Nature l'a montré. "*Les espèces végétales des altitudes inférieures progressent en raison du réchauffement climatique à des altitudes plus élevées*", indique Christian Rixen, du SLF, cité dans le communiqué.

L'évolution des communautés végétales dans la toundra peut également être liée au réchauffement climatique. Au cours des trente dernières années, les températures ont augmenté en moyenne d'environ 1 degré en été et 1,5 degré en hiver sur les sites étudiés. L?Arctique est ainsi une des régions qui se réchauffent le plus vite sur la planète.

Cette tendance vers des plantes de plus grande taille est loin de se terminer. Selon l'évaluation des chercheurs, la taille des communautés végétales de la toundra devrait encore augmenter de 20 % à 60 % avant la fin du siècle.

Par ailleurs, l'étude montre que ces évolutions ne dépendront pas uniquement de l'augmentation de température, mais aussi spécialement de l'humidité du sol. La toundra est encore extrêmement peu arrosée par les précipitations en raison des températures basses.

Pourquoi ces grands requins blancs se rassemblent-ils tous au - milieu de nulle part - ?

Chaque hiver, passé décembre, des centaines de grands requins blancs se retrouvent au milieu du Pacifique, dans une zone a priori - stérile-. Pourquoi ? Une équipe de chercheurs vient de le découvrir, mais une autre question reste en suspens.

Durant la deuxième moitié de l'année, les requins blancs du nord-est du Pacifique se nourrissent de mammifères marins le long des côtes californiennes, généralement entre les mois d'août et décembre. Les prédateurs se dirigent ensuite au milieu de l'océan, entre Baja et Hawaii, où ils passent l'hiver et le printemps avant de retourner en Californie. Les données disponibles suggéraient jusqu'à présent que la région était un désert océanique, dépourvu de proies. Si tel est effectivement le cas, pourquoi ces requins gaspilleraient-ils autant d'énergie pour investir une telle zone ?

Barbara Block et son équipe de la station marine Hopkins de l'Université de Stanford (États-Unis), ont récemment suivi les requins, dans l'espoir de comprendre ces mystérieux rassemblements. Ils ont alors découvert sur place des quantités folles de poissons. Préférant les profondeurs pendant la journée, des milliers de petites proies s'aventurent en effet la nuit venue dans les eaux peu profondes. En suivant les parcours d'une trentaine de requins, les chercheurs se sont alors aperçus que ceux-ci empruntaient les mêmes chemins, plongeant jusqu'à 450 mètres de profondeur pendant la journée, pour finalement chasser à 200 mètres sous la surface durant la nuit.

Un courant d'eau chaude...

Ces profondeurs ne sont généralement pas empruntées par les requins, car trop froides, et la pression est telle que les requins ne digèrent par leurs proies. Mais il s'avère que requins et proies empruntent ici un courant d'eau chaude dont les chercheurs ignoraient l'existence.

Ce que l'on pensait être une zone désertique grouille ainsi de vie la nuit, attirant les requins dans des courants appropriés. Les chercheurs ont également remarqué que les mâles plongeaient beaucoup plus souvent au cours du mois d'avril (jusqu'à 140 plongées par jour), contrairement aux femelles. Pour l'heure les chercheurs ne peuvent expliquer ces différences de comportements. D'autres suivis seront nécessaires pour tenter de répondre à cette question.

L'encyclopédie DES INVENTIONS

Appareil photo

Inventeur : Al-Hassan Ibn Al-Haitham Date : 965 avant J.-C. Lieu : Irak

C'est le savant irakien Al-Hassan Ibn Al-Haithamqui a inventé la première caméra obscura, l'origine de l'appareil photo moderne. Le nom caméra est d'ailleurs dérivé du mot arabe - qamara -, signifiant une salle foncée ou privée.

RAMBO

21h00 W9

Vétéran du Vietnam, John Rambo se rend dans une petite ville où il compte retrouver un ancien camarade, mais apprend avec stupeur que cet ami est mort depuis quelque temps déjà. Il erre alors dans les rues, au grand dam du shérif Teasle qui, n'aimant pas son attitude et ce qu'il représente, le fait arrêter pour vagabondage. Rambo est mis en cellule mais les maltraitances d'un des policiers lui rappellent les tortures qu'il a subies pendant la guerre. Il réagit violemment et s'évade.

HUNGER GAMES L'EMBRASEMENT

21h00 8

Katniss et Peeta ont survécu à la précédente édition des Hunger Games. Le président Snow, peu satisfait qu'un possible vent de révolte enflamme les districts, exige des jeunes gens qu'ils tiennent leurs rôles d'amoureux devant les médias pendant la tournée des vainqueurs. Ils sont également chargés de faire la promotion du Capitole et du pouvoir en place.

TAKE TWO ENQUÊTES EN DUO

21h00 2

L'équipe reçoit la visite surprise de Dylan, l'ex-fiancé de Sam, dont le domicile a été cambriolé. Son ordinateur, comprenant des images compromettantes de Sam, a disparu. Eddie ne peut qu'accepter l'affaire pour sauver la réputation de sa partenaire. L'enquête se complique quand Eddie apprend qu'un site d'informations people négocie pour obtenir la vidéo. Les recherches de Berto permettent de localiser un suspect.

JOSEY WALES HORS-LA-LOI

21h00 3

Josey Wales, un fermier du Missouri, voit sa famille massacrée par des pillards nordistes. Il rejoint alors les rangs sudistes. A la fin de la guerre de Sécession, Wales n'a pas renoncé à sa vengeance et refuse l'amnistie. Ses anciens compagnons d'armes, bien qu'ayant capitulé, sont massacrés sur ordre d'un officier nordiste. Désormais hors-la-loi, il part vers l'Ouest dans les réserves des Comanche.

LA SELECTION DU MIDI LIBRE

MASH

21h00 arte

Basil, jeune écrivain anglais amer et désabusé, se rend en Crète pour exploiter une mine de lignite qu'il a reçue en héritage. Alors qu'il attend le bateau sur le port du Pirée qui l'emmènera sur l'île, il fait la connaissance d'Alexis Zorba, un sexagénaire exubérant originaire de Macédoine qui lui propose de l'aider. Arrivés à bon port, les deux hommes s'installent dans l'hôtel d'un petit village, tenu par madame Hortense, une ancienne prostituée. Basil et Zorba découvrent rapidement que la remise en état de la mine de lignite pose de nombreux problèmes.

LES ENFANTS DE LA TÉLÉ

21h00 4

L'animateur a repris les rênes de cette émission culte créée en 1994 sur le service public et qui a toujours l'ambition de faire vivre ou revivre des moments parlants et marquants du petit écran. Laurent Ruquier reçoit plusieurs personnalités qui partagent leur actualité mais aussi des anecdotes cathodiques et personnelles. Les programmes emblématiques, les fameuses casseroles cocasses ou étonnantes des invités mais également les images du Web, de la Télévision internationale.

L'AMOUR EST DANS LE PRÉ

21h00 M6

A La Réunion, Raoul et Laetitia, chargée de communication de 33 ans, s'apprêtent à vivre leur première semaine de cohabitation. En Ariège, Guy passe sa première soirée en compagnie de Montserrat et Francine. Dans le Cantal, le timide Ricou emmène Rosanna et Nathalie visiter la charmante ville de Salers. En Bretagne, Aude accueille Teddy et Christopher dans une ambiance bon enfant. Enfin, en Corrèze, lors d'un dîner, Samuel interroge Marie-Léa, 25 ans, et Elodie, 28 ans, sur leurs réelles motivations.

JACQUELINE SAUVAGE : C'ÉTAIT LUI OU MOI

21h00 TF1

Le lundi 10 septembre 2012, Jacqueline Sauvage abat son mari de 3 balles de fusil de chasse dans le dos avant d'appeller les pompiers. 2 ans plus tard, elle est condamnée à 10 ans de prison. Ses filles la poussent à faire appel. Elles lui trouvent deux nouvelles avocates : Me Nathalie Tomasini et Me Janine Bonaggiunta, spécialisées dans les violences conjugales. La sexagénaire commence à livrer son calvaire auprès d'un époux colérique. Il la frappait et abusait d'elle ainsi que de ses enfants.

MIDI Quotidien national d'information
Web : www.lemidi-dz.com

Gérant : Reda Mehigueni
e-mail : direction@lemidi-dz.com

Rédactrice en chef : Kahina Hammoudi
e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard : 021.63.80.82 et 87
Rédaction : Tél-Fax : 021.63.79.16
Publicité : Tél-Fax : 021.63.79.14
publicite@lemidi-dz.com
Pour votre publicite s'adresser à l'ANEP, 01 Avenue Pasteur, Alger
Tél. : 021.73.76.78 et 73.71.28
Bureau de Constantine : 100, rue Larbi Ben M'hidi - Constantine -Tel./Fax : 031.64.17.53

Bureau de Annaba
24 rue Med-Khemisti
Tél. : 038.86.11.57
Bureau de Tizi-Ouzou
Cité Mohamed-Boudiaf
BT 29 A
Nouvelle-Ville T. O.
Tél-Fax : 021.93.69.29

Impression :
Centre : SIA Diffusion : Midi libre
Est : SIE Diffusion : AMP Ouest : SIO
EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire :
SGA Bouzaréah : 021000071130000214 clé 16
Adresse : 12 rue Fouzia Moulahe Rostomia Clairval Alger.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

MONICA BELLUCCI

JURÉE GLAMOUR ET TOUT EN TRANSPARENCE AU DINARD FILM FESTIVAL

Monica Bellucci brille de nouveau par son élégance et son charme. Jeudi 27 septembre 2018, l'actrice de 53 ans était sur le tapis rouge du Dinard Film Festival, événement destiné à promouvoir le cinéma britannique auprès du public et des distributeurs français. Présidente du jury de cette 29e édition qui s'est déroulée du 26 au 30 septembre, la star italienne a fait sensation dans une longue robe noire transparente.

LINE RENAUD

DONNE DES NOUVELLES DE JACQUES CHIRAC : "IL EST SOLIDE"

Très chic et tout de bleue vêtue, elle a ainsi donné de rares nouvelles de Jacques Chirac. L'artiste et l'ancien président de la République, tous deux âgés de 90 ans, ont toujours été très proches. "Bien sûr que j'ai des nouvelles. Il est bien, il est solide, il est très droit, très digne, toujours impeccablement habillé", a-t-elle révélé.

AMEL BENT

SA PLUS GRANDE CRAINTE EN ACCEPTANT D'ÊTRE COACH DANS THE VOICE KIDS

En novembre 2017, après avoir accouché de sa deuxième petite fille, Amel Bent acceptait d'endosser le rôle de coach dans "The Voice Kids 5"... Aujourd'hui, elle révèle quelle avait été sa plus grosse appréhension à l'époque.

MIDI Libre

Quotidien national d'information

N° 3504 | Lundi 1er octobre 2018

Horaires des prières pour Alger et ses environs	
Fadjr	05h17
Dohr	12h37
Asr	15h58
Maghreb	18h31
Icha	19h52

PÉTROLE

LE ROI SALMANE DISCUTE AVEC LE PRÉSIDENT TRUMP

Le roi Salmane d'Arabie saoudite a discuté avec le Président américain Donald Trump de la stabilisation du marché pétrolier lors d'un entretien téléphonique avant-hier soir, a rapporté l'agence officielle saoudienne *SPA*.

Les deux dirigeants ont parlé, à l'initiative de Trump, "*des efforts pour maintenir les approvisionnements de manière à assurer la stabilité du marché pétrolier et la croissance de l'économie mondiale*", a ajouté SPA, sans d'autre détail.

La conversation a également porté sur les "*moyens de développer les relations bilatérales dans le cadre du partenariat stratégique entre les deux pays, en plus de la situation dans la région*", tou-

jours selon l'agence. Cette discussion est intervenue après l'appel lancé mardi par Trump aux pays de l'Opep (Organisation des pays exportateurs de pétrole) pour qu'ils cessent de faire monter les prix du pétrole et qu'ils payent plus pour leur propre défense. "*Nous défendons nombre de ces nations pour rien et elles en profitent pour nous imposer des prix du pétrole plus élevés*", a-t-il lancé à la tribune de l'Assemblée générale annuelle de l'Onu, semblant viser plus directement ses alliés du Golfe.

"*Ce n'est pas bien. Nous voulons qu'elles cessent de faire monter les prix (…), et qu'elles commencent à les faire baisser. Et elles doivent contribuer substantiellement à partir de maintenant à l'effort de défense*", a-t-il ajouté, sans plus de précisions.

Poursuivant sa charge contre l'Opep, il lui a reproché "*d'arnaquer le reste du monde. Je n'aime pas cela. Personne ne devrait aimer cela*", a-t-il martelé.

Le 20 septembre, Trump avait déjà exhorté l'Opep à faire baisser "*maintenant*" les prix du brut, ce qui n'avait pas empêché le prix du baril de continuer à grimper.

AHED TAMIMI HONORÉE PAR LE REAL MADRID

L'AUTRE TITRE DE NOBLESSE DES MERENGUES

L'icône de la résistance palestinienne, Ahed Tamimi, emprisonnée pendant huit mois pour avoir giflé un soldat israélien, a été honorée avant-hier, par le Real Madrid, qui l'a accueillie "chaleureusement" au stade Santiago-Bernabéu, lors du match du derby madrilène RMA- Atletico, selon les médias espagnols et internationaux. Ainsi, Ahed Tamimi a fait, dimanche, la Une des journaux espagnols. Dont le journal à grand tirage *Marca* qui rapporte, photo à l'appui, que l'adolescente, héroïne palestinienne, était en visite en Espagne cette semaine avec sa famille pour participer à différents événements sociaux et politiques dans l'objectif d'informer l'opinion publique espagnole sur les crimes et les abus des forces d'occupations contre les Palestiniens, particulièrement les enfants. C'est ainsi que peu avant le match au sommet entre les Merengues et les Colchoneros, Ahed Tamimi s'est vu offrir un maillot du Real et a posé pour des photos avec Emilio Butragueno, directeur des relations institutionnelles du Real Madrid. Elle a reçu un maillot floqué du nom "Ahed" au dos, ainsi que le numéro 9, communément utilisé par les grévistes palestiniens. Ce dimanche, encore, l'adolescente palestinienne était invitée à visiter le stade du Real Madrid à Santiago-Bernabéu avec son père. Elle devra prendre la parole lors de plusieurs événements politiques en Espagne et ailleurs pour sensibiliser l'opinion espagnole sur les crimes de l'occupation israélienne contre les Palestiniens, selon les mêmes sources.

EN QUINZE JOURS

12 PALESTINIENS TUÉS ET 1.000 AUTRES BLESSÉS

12 Palestiniens ont été tués et près de 1.000 autres blessés en l'espace de 15 jours, a révélé le bureau de coordination pour les affaires humanitaires des Nations unies, dans le rapport, repris par l'agence de presse palestinienne, Wafa. Le document fait état de 9 Palestiniens tués dont 3 enfants lors de leur participation dans les manifestations de la Marche du retour dans la bande de Ghaza, entre le 11 et le 24 du mois en cours par les forces militaires israéliennes. Au moins 829 autres ont été blessés dont 97 enfants et 6 femmes. Quelque 103 autres ont été blessés dans différentes régions de la Cisjordanie occupée, dont 56 enfants. S'ajoutent à cela, 10 bâtiments palestiniens démolis sous-prétexte d'absence de construire, 200 oliviers déracinés, et 132 campagnes d'incursion et de fouille par les forces israéliennes. Selon le rapport onusien, les pêcheurs palestiniens ont également été ciblés au large de l'enclave. Ils ont été agressés par des tirs de la Marine israélienne ont subi des arrestations, et ont vu leurs bateaux confisqués. Vendredi, 7 Palestiniens, dont 2 garçons de 12 et 14 ans, ont été tués par des tirs de soldats israéliens dans la bande de Ghaza, selon le ministère de la Santé. Il s'agit de la journée la plus sanglante depuis

le 14 mai dernier qui avait vu la mort de plus de 60 Palestiniens lors de violences coïncidant avec l'inauguration de l'ambassade des États-Unis à Al Qods occupée.

Depuis le 30 mars dernier, l'enclave palestinienne est le théâtre des agressions israéliennes contre des Palestiniens qui manifestent pacifiquement pour demander la levée du blocus israélien et pour le droit au retour des Palestiniens qui ont été chassés ou ont fui leurs terres en 1948. Au moins 194 Palestiniens ont été tués par des tirs israéliens depuis cette date, pour la majorité, lors de manifestations pacifiques près de la barrière érigée par l'occupant israélien à Ghaza.

TRAMWAY D'ALGER

LE TRAFIC INTERROMPU DURANT PLUSIEURS HEURES

Le tramway d'Alger a enregistré hier, à partir de 5h30, une interruption de trafic entre les stations "Ruisseau" et la "Glacière" en raison de problèmes techniques, a indiqué la société d'exploitation des tramways (Setram), dans un communiqué.

Le service voyageurs a été maintenu entre les stations de Dergana-Centre et la Glacière, a précisé la même source. Un service de remplacement par bus Etusa a été mis à la disposition des voyageurs afin d'assurer leurs déplacements de la station "La Glacière" vers la station du métro "El Harrach". "*Les voyageurs peuvent utiliser leur ticket tramways pour se rendre aux Anassers*", a annoncé la même source.

ÎLE INDONÉSIENNE DE CÉLÈBES

LE TSUNAMI A FAIT 832 MORTS

Le bilan du tsunami qui a frappé l'île indonésienne de Célèbes s'est alourdi pour s'établir hier à au moins 832, alors que les secours dégagent toujours de nouvelles victimes des décombres de la ville de Palu, dévastée.

La plupart des victimes se trouvent pour l'instant à présent à Palu, une agglomération de 350.000 habitants située sur la côte ouest des Célèbes. Les autorités et les ONG s'inquiètent néanmoins de la situation dans la région de Dongala plus au Nord, qui reste très incertaine.

Les hôpitaux, dont certains ont été endommagés, peinent à faire face à l'afflux de victimes. Et de nombreux blessés sont soignés en plein air.

D'une magnitude de 7,5, selon l'institut géologique américain (USGS), le séisme qui a frappé l'île vendredi a été plus puissant que la série de tremblements de terre qu'a connus l'Indonésie en août et qui avaient fait plus de 500 morts et environ 1.500 blessés sur l'île de Lombok, voisine de Bali. Un raz-de-marée s'est déclenché peu après sur la côte proche de Palu.